

Des textes à revendre sur nos vieilles maisons

A l'égal des Samuel Aubert et Auguste Piguet, des David des Ordonns et autres Combiens de plume et d'histoire, nous les aimons, ces vieilles maisons. Par leurs lignes, par cette beauté simple et directe qu'elles offrent, mais aussi par toute l'histoire humaine qu'elles recèlent. Ils furent nombreux, les humains qui les ont habitées, hommes, femmes et enfants, elles furent innombrables, les générations qui s'y sont succédées pour animer véritablement ces locaux.

Une cuisine où l'on vit, c'est-à-dire où la ménagère s'active à ses fourneaux et où bientôt l'on mange. Elle était au centre autrefois, borgne la plupart du temps, et voyait au-dessus du creux du feu ou du foyer l'énorme manteau de la cheminée, celle-là même où l'on pendait la charcuterie pour la fumer, et où même parfois, plutôt dans le haut, des hirondelles faisaient leur nid. On se souviendra toujours de ces quelques lignes qu'avaient écrites en son temps Mina Denys-Rochat de l'Epine-Dessus de bise.

Quelques pas et me voici sous la grande cheminée de bois tapissée d'un nombre impressionnant de saucissons, plaques de lard et jambons. Bien sûr, tout ce bien ne nous appartenait pas. Les personnes n'ayant pas de cheminée profitaient de notre bon vouloir. C'est sous cette antique cheminée à ciel ouvert, avec le va-et-vient des hirondelles sur nos têtes, que nous prenions nos repas tant que durait la bonne saison.

Son fils Fernand dit Ferdi avait pu lui aussi se souvenir du grand bal des hirondelles :

Des hirondelles de cheminée hantaient depuis toujours ces lieux. L'année du décès de grand-maman Mélanie, elles n'étaient pas au rendez-vous, ce qui avait bien intrigué James. Quelques années après, même manège et c'était grand-père Elie qui quittait la maison.

C'est dire si cette grande cheminée est un élément fondamental de l'architecture de nos vieilles maisons. Mais longtemps déjà avant le modernisme de la seconde moitié du XXe siècle, disons, les grandes cheminées avaient été abandonnées, certaines même carrément démolies, elles occupaient tant de place dans le milieu de la maison, d'autres munies d'une verrière. On coupait ainsi les courants et on gardait pour ce point central et sombre un peu de la lumière extérieure qui ne pouvait venir d'aucune autre source. C'était alors une vague lueur offrant de pouvoir traverser la vieille cuisine sans s'encoubler dans le chenit que maintenant qu'on ne la servait plus, on y entreposait.

Un autre élément retiendra notre attention. Ce fameux néveau, cet espace fondamental que l'on trouve sous le toit tout en étant ouvert sur l'extérieur. Il nous est arrivé hier encore, au Pont, tout en nous promenant, de contempler une

maison dont on avait supprimé le néveau pour en faire un simple garage. Cet abandon de cet espace utile à tous points de vue, on travaille comme à l'extérieur tout en étant protégé des intempéries, nous parut très regrettable. Comme si l'on avait en quelque sorte tué l'âme de cette maison qui désormais ne s'ouvrirait sur l'extérieur que par sa simple porte d'entrée.

Des vieilles maisons, heureusement, il en existe encore quantité. Et cela malgré les incendies, principales causes de leur disparition, malgré les démolitions, moins nombreuses et pourtant beaucoup trop courantes, et surtout malgré les transformations qui ont fait de certaines antiques bâtisses des maisons modernes. Là il y a carrément faute de goût !

Il se trouve simplement aussi que la protection des bâtiments anciens, par quelques lois un tantinet rigoureuses, n'a jamais été prise au sérieux par nos autorités, passées ou actuelles. D'où cette diversité cacophonique dans nos agglomérations. D'aucuns s'en réjouissent, on n'aura de cette manière que l'embarras du choix, d'autres la déplore, l'unité n'y est plus.

Heureusement, pour qui sait voir d'un côté et fermer les yeux de l'autre, il y a encore matière à se réjouir. Et des maisons anciennes, que des propriétaires aiment par-dessus tout, ont su être préservées et offrent des « visages » admirables. On les regarde non seulement avec attention, mais avec admiration.

Peu de bâtisses figurant dans notre étude, si l'on peut appeler telle notre brochure, en somme ne sont plus là pour témoigner de leur beauté passée. C'est néanmoins un plaisir pour nous de parler de ces bâtiments disparus et que d'offrir ce qu'ils étaient par le miracle de l'image¹, en particulier de la photographie. Honneur à ces gens de toutes époques qui savent que rien n'est éternel et qu'il est bon, à l'occasion, de fixer sur la pellicule ce qui nous arrive. Cela constitue souvent des documents exceptionnels quand on les consulte quelques décennies plus tard.

Vielles maisons où l'on vécut. Où l'on a été, c'est selon les périodes de la vie, selon les plus ou moins de chance que l'on peut avoir dans une existence, heureux ou malheureux. Mais rien ne saurait changer l'affection que l'on témoigne à ces locaux où l'on vit tant d'heures d'une vie, en ces corridors où l'on passe et repasse, sur ces escaliers que l'on gravit, parfois deux ou trois marches à la fois quand l'on est pressé. En ces galetas, souvent immenses, où vous retrouvez un silence magnifique, juste troublé parfois par quelque bruit du dehors qui passe par-dessous les tuiles et les lambris. Alors vous savez que le village, au-delà de votre maison où vous savez trouver la protection, il vit, et que peut-être il vous attend pour quelque activité que vous lui offrirez de bon cœur. Car c'est un fait, il n'y a pas que sa maison, il y a la maison des autres, et tous ces bâtiments, précisément, ils forment un village, c'est-à-dire une collectivité où en principe chacun devrait trouver sa place. Mais les individualités sont fortes et il en est d'aucuns qui ne sauraient se plier à un dictat social quel qu'il

¹ Ces bâtiments seront décrits dans d'autres rubriques.

soit. D'où souvent, dans le temps surtout, ces personnages hauts en couleur, particulier, apparemment fous, mais qui le sait, peut-être plus sages quelque part que nous tous qui ne savons que travailler, planifier, ordonner, bien tenir dans les deux mains, et surtout courir après l'improbable qui n'arrivera jamais !

Vieilles maisons que l'on aime. Qui ont une histoire. Qui vous parlent. Non, ce ne sont pas simplement des murs, et des planches et des poutres. C'est tout autre chose. C'est un sage et vaste assemblage fait pour durer. C'est un ensemble qui vous apportera plus que la simple protection des fureurs du ciel, cette tranquillité de l'esprit qui fait que, au final, malgré toutes les restrictions, toutes les déceptions, la vie est bonne à prendre, belle aussi à vivre. Du moment surtout qu'on n'en aura jamais qu'une !

Les textes qui suivent prouvent que les historiens ont été sensibles à nos conditions de vie, et par conséquent à nos maisons.

La Vallée de Joux, les conditions de vie dans un haut bassin fermé du Jura,
étude de géographie humaine, par René Meylan, Neuchâtel, 1929.

La maison.

La maison de la Vallée de Joux se rattache au type jurassien ou celto-romand d'influence burgonde, défini par J. Hunziker (69).

Les vieilles maisons font corps avec le pays où elles s'élèvent, aussi est-ce dans ces témoins du passé qu'il faut rechercher l'influence du milieu et reconnaître les transformations apportées par les modifications du genre de vie de la population.

Malheureusement, les incendies très fréquents ont raréfié les vieux bâtiments, dans les agglomérations surtout, où leur contiguïté a causé de vraies catastrophes. Pour certaines localités, la liste des sinistres s'allonge, terrifiante. Au cours du XIX^e siècle, le village de l'Abbaye est partiellement détruit en 1833 ; le Lieu perd trente maisons en 1858, puis douze en 1882. Après les incendies de 1866, 1872 et 1900, il ne reste que quelques bâtiments intacts de l'ancien village des Charbonnières et, en octobre 1921, quatre, puis, en avril 1926, deux des plus vieilles maisons du Sentier disparaissaient à leur tour.

Les maisons isolées, où les chances de préservation ont été plus grandes et où les transformations ont été moins nécessaires, nous offrent les types les plus archaïques (fig. 17). Dans les constructions plus récentes ou modernisées, on retrouvera d'ailleurs sans peine les lignes de la maison primitive.

Orientation. Les deux vallons parallèles qui constituent la partie habitée de la Vallée de Joux sont orientés du Sud-Ouest au Nord-Est. Leurs versants offrent par conséquent un « droit » et un « revers » dont les conditions d'habitabilité seront très différentes. Dans la combe du Lieu, très étroite, les villages s'allongent en utilisant au mieux le versant ensoleillé exposé au Sud-Est. Les conditions ne sont pas les mêmes dans le val principal qu'occupe le lac de Joux. Là, en effet, c'est au revers que s'adossent la plupart des agglomérations. La plaine marécageuse de l'Orbe d'une part, le lac, bordant de l'autre une falaise à pic, ont empêché la fondation de villages sur le « droit ». Le Sentier et le hameau de Chez-le-Maître ont utilisé les seuls emplacements possibles, sur des dépôts fluvio-glaciaires, au pied de la Côte, à l'abri du joran. Sur le « revers », les larges deltas du Brassus et de la Lyonne, entre deux, les nombreux deltas secondaires formés par les ruisseaux qui sillonnent le flanc de la montagne ont paru si avantageux que la question de leur orien-

tation, au Nord-Ouest, a passé au second plan. L'espace y est d'ailleurs assez large et les flancs de la montagne assez évasés pour permettre une insolation prolongée.

La très grande majorité des maisons rurales a reçu l'orientation la plus rationnelle ; une des longues façades, celle où s'ouvrent les portes, offerte au soleil levant. Au cours de la journée, cette façade restera éclairée jusqu'aux premières heures de l'après-midi, tandis que le pignon tourné au Sud-Ouest profitera encore des derniers rayons (fig 18).

Au contraire de la maison neuchâteloise dont les longs côtés sont à pignon — sauf de rares exceptions au toit dit « maltourné » — la maison de la Vallée de Joux dresse ses pignons sur sa largeur et les deux pans de

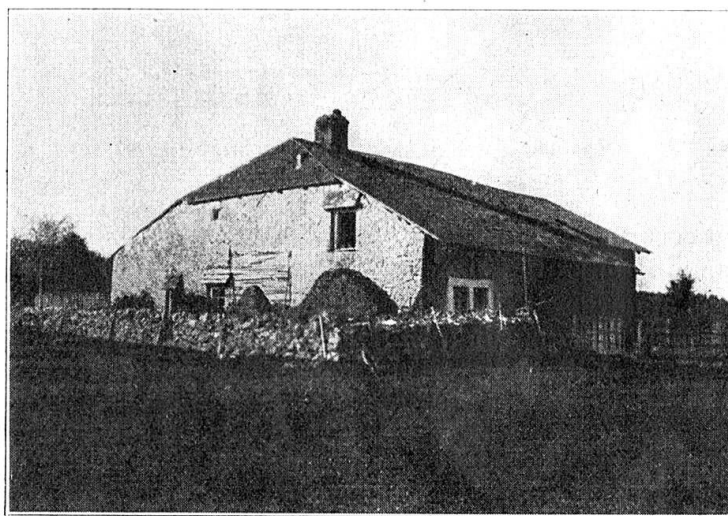


FIG. 17. — VIEILLE MAISON A LA FRASSE, C. DU LIEU (1115 m.).

Façade au Sud-Ouest. Fenêtres ouvertes postérieurement à la construction.
Jardin potager à l'abri de la maison.

son toit s'abaissent sur les longs côtés. Ainsi les pignons font face aux ouvertures de la vallée. Nous ne connaissons que deux exceptions — de maisons rurales, naturellement — au Bas-des-Bioux, où des façades à pignon sont orientées au Nord-Ouest.

Afin de préserver la façade à pignon du Sud-Ouest, exposée aux vents humides, des mesures spéciales ont dû être prises. L'aspect des villages est donc fort différent, qu'on provienne du Sud-Ouest, où tous les murs sont pourvus d'un revêtement de « tavillons », ou au contraire du Nord-Est, où les murs sont nus ou bardés de quelques planches.

Forme et distribution. Le type le plus simple (fig. 19), un rectangle peu allongé, ne comprend qu'un rez-de-chaussée surmonté d'un vaste toit à deux pans.¹ Très souvent deux pans secondaires s'appuient aux pignons tronqués. La pente du toit n'est pas invariablement la même ;

¹ C'est le type de la maison tripartite comprenant sous le même toit le corps de logis, la grange et l'écurie.

l'angle que font les deux pans s'ouvre de 120° à 140°. Pente faible pour un pays réputé humide. C'est qu'ici les précipitations se font sous forme de neige pendant près de la moitié de l'année et le montagnard ne craint pas cette couverture épaisse qui le protège contre les rigueurs de l'hiver.

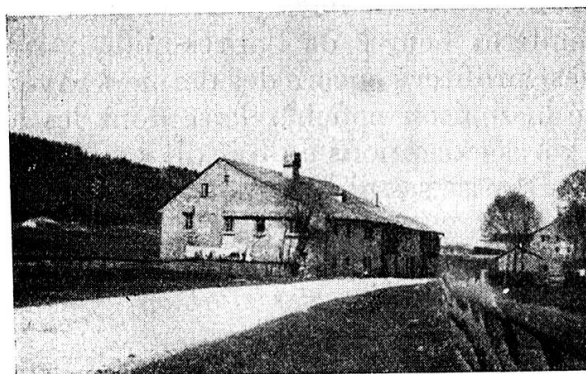


FIG. 18. — MAISON AU BAS-DU-CHENIT.

Là où les sources manquent ou sont à faible débit, l'eau du toit est recueillie avec soin dans une citerne. Si la pente du toit était trop rapide, les chéneaux s'engorgeraient et le précieux liquide serait en partie perdu.

Le toit s'abaisse jusqu'à deux mètres du sol pour les maisons limitées au rez-de-chaussée. Il ne dépasse que faiblement (50 cm. environ) les

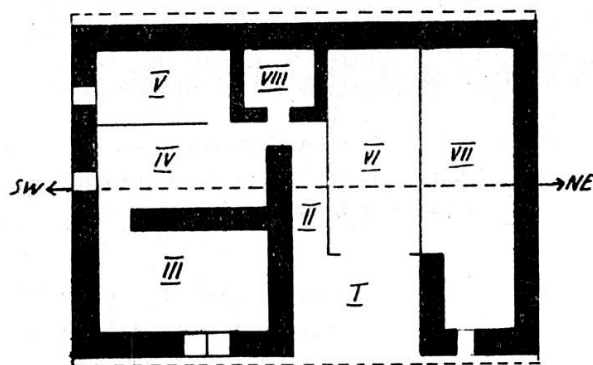


FIG. 19. — PLAN DE MAISON.

- | | | | |
|-------------|---------------|---------------|--------------|
| I. Neveau. | II. Corridor. | III. Chambre. | IV. Cuisine. |
| V. Chambre. | VI. Grange. | VII. Écurie. | VIII. Cave. |

murs du côté de l'égout et s'arrête, dans la règle, au ras des pignons, à cause du vent.

Le même toit recouvre un corps de logis et une partie rurale qui occupe à peu près la moitié du rez-de-chaussée et tout l'espace libre sous le toit.

On ne semble pas avoir eu beaucoup de répugnance à établir le corps de logis au Nord-Est plutôt qu'au Sud-Ouest, cependant beaucoup de maisons doivent cette disposition, si peu favorable à l'occupant, au fait que deux bâtiments sont souvent accolés. Les maisons isolées si irration-

nellement distribuées, ont eu peut-être une voisine jadis, détruite depuis lors, ou encore restée toujours à l'état de projet.

Plus la maison est ancienne, plus les fenêtres sont rares et exiguës (fig. 17). Il s'agissait alors de conserver le mieux possible la chaleur provenant de la cuisine, seul local chauffé et chauffable. La façade Sud-Ouest peut même ne point avoir d'ouvertures. Si elle possède des fenêtres, chacune est surmontée d'un petit auvent protecteur. Quelquefois, dans des constructions plus récentes, un auvent barrant toute la façade protège

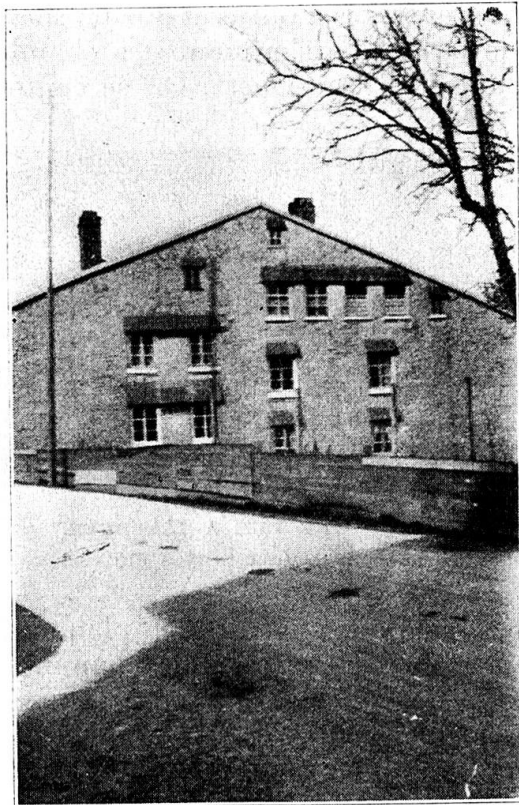


FIG. 20. — CHEZ-LE-MAITRE.
Pignon Sud-Ouest d'une maison double.
Auvents et revêtement en tavillons.

un alignement de fenêtres (fig. 20). Normalement, c'est la façade Sud-Est qui a le plus d'ouvertures, mais dans les villages, il est entendu que les maisons du côté oriental de la rue intervertissent leurs façades. Les fenêtres ne sont pas protégées extérieurement par des contrevents, elles sont, par contre, munies de deux châssis à vitres qui les rendent plus étanches et l'on fait parfois usage de volets intérieurs. Le corps de logis est séparé de la partie rurale par un corridor étroit dont la porte voisine avec celle de la grange. Le rez-de-chaussée comprend trois ou quatre locaux. Au centre s'ouvre la cuisine, jadis sans fenêtre, éclairée uniquement par la grande cheminée « burgonde » aux volets mobiles.

L'observateur attentif qu'était Goethe a décrit cette pièce dans ses

« Briefe aus der Schweiz ». ¹ « Par sa distribution intérieure, écrit-il, cette maison ne se distingue en rien des autres, sauf que la grande pièce centrale sert à la fois de cuisine, de salle et de vestibule et que de là on passe dans les autres pièces du rez-de-chaussée, ou, par un escalier, à celles de l'étage. Sur l'un des côtés, de grandes dalles formaient un foyer et la fumée s'engouffrait sous un large manteau de cheminée aux planches solidement et proprement assemblées. Dans un coin se trouvaient les portes des fours. ² Le plancher était de bois, sauf un petit espace qui était pavé, vers la fenêtre, autour de l'évier. Tout autour, jusque sur les solives, s'alignaient toutes sortes d'outils et d'ustensiles bien entretenus ».

De chaque côté de la cuisine s'ouvrent des chambres prenant jour, l'une au Sud-Est, l'autre au Sud-Ouest. On se contentait autrefois de

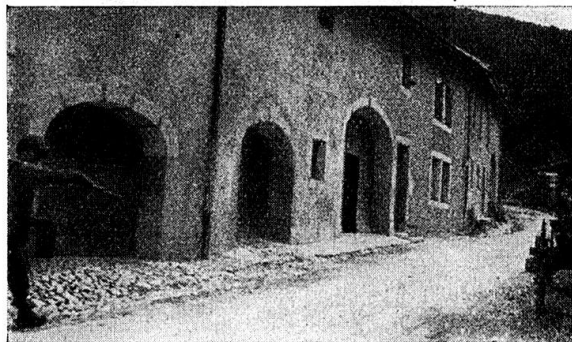


FIG. 21. — UNE RUE A L'ABBAYE.
Granges et écuries aux portes cintrées.

chauffer la pièce principale au moyen d'une plaque de fonte encastrée dans le mur, derrière le foyer. ³ La seconde chambre n'était qu'un réduit mal éclairé servant de cave si la maison n'en possédait pas d'autre.

L'étage, rendu habitable plus tard, reproduit la distribution du rez-de-chaussée ou ne forme qu'une seule pièce, au-dessus de la cuisine, la « salle ».

A côté de la porte du corridor, étroite et rectangulaire, s'ouvre la grande porte de grange qu'un cintre élégant — destiné à faciliter l'entrée des chars de foin — peut rendre plus imposante (fig. 21). Par rapport au corridor et à l'écurie, le niveau du plancher de la grange est parfois relevé de trente à quarante centimètres. Elle est ainsi mieux à l'abri de l'humidité, mais les chars doivent franchir ce pas par un plan incliné. Dans ce pays d'élevage et de production laitière, la grange fourragère est la partie essentielle du bâtiment. Elle n'est jamais trop grande pour contenir le foin et la paille nécessaires à une longue stabulation. On entasse la récolte dans les combles, sur le plafond de la grange (les ébauchés),

¹ Lettre écrite de Genève, le 27 octobre 1799.

² Certaines maisons avaient des fours particuliers s'ouvrant sur la cuisine, mais le plus grand nombre des habitants cuisaient à un four commun à plusieurs ménages.

³ Ces plaques (platines) provenaient le plus souvent des fonderies de Morez ou du Bois-d'Amont. Elles laissaient vacante la plus grande partie de l'épaisseur du mur, « la cavette », où se blottissaient les vieillards.

ainsi qu'au-dessus de l'écurie (le solier). Bien abrités sous la neige et le foin, l'homme et son bétail peuvent braver les hivers les plus rudes.

L'écurie, étroit boyau, occupe toute la largeur du bâtiment, à l'opposé du corps de logis. On y loge indistinctement, côte à côte, sur un seul rang, tous les animaux. C'est un local bas et peu éclairé. L'alimentation du bétail se fait par des trappes s'ouvrant sur le bas de la grange utilisé comme remise. Le tas de fumier est à quelques pas de l'écurie, si possible au Nord et à l'ombre.

La façade principale est rarement constituée par un mur continu.¹ La grange-remise étant entièrement en bois et construite quelque peu en

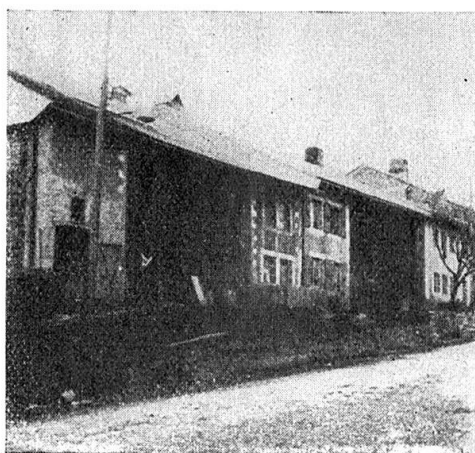


FIG. 22. — RUE AU SÉCHEY.

retrait, elle laisse à l'abri du toit un espace libre, le « neveau », dont on saisit l'utilité dans un pays aux pluies fréquentes et aux chutes de neige si abondantes (fig. 22). On y est à l'aise pour soigner le bétail, réparer les outils, préparer la provision de bois et pour y jouir des moments de repos. C'est l'atelier du boisselier qui y a son « banchet ».² Parfois, le neveau est muni d'une paroi mobile qu'on fait disparaître en été.

Après avoir logé le foin, il faut songer à mettre à l'abri une énorme provision de bois, car on chauffe régulièrement pendant sept à huit mois et il n'est pas de mois dans l'année où il ne faille faire du feu. A cela s'ajoute la consommation quotidienne du bois de cuisine. Le local destiné à abriter le bois est le « soleret », construit sous le toit en prolongement du plafond de l'écurie (solier) et s'étendant jusqu'au-dessus du neveau. Si la place manque, on n'y loge que le hêtre et l'on entasse le sapin devant la façade du corps de logis, jusqu'au toit, en encadrant les fenêtres. Au début de l'hiver, la provision à brûler est mise à l'abri, à l'intérieur.

La maison isolée est loin d'être le type le plus fréquent. Dans les villages, et même dans les plus petites agglomérations, les maisons sont géné-

¹ A l'Abbaye, plusieurs maisons ont une façade en mur continu avec porte cintrée s'ouvrant sur un espace fermé qui rappelle le « devant l'huis » du Jura bernois et neuchâtois. De là, une porte donne accès à la grange et une autre au logis.

² Banc d'âne.

ralement accolées et utilisent de cette manière un mur commun, rarement poussé jusqu'au faite, par économie. C'est la cause de ces terribles désastres par le feu qui, éclatant à l'extrémité d'une rangée de maisons, bondit en quelques instants à l'autre bout, par-dessous le toit, comme dans une cheminée (fig. 23).

Quand deux maisons sont juxtaposées, c'est le plus souvent par les écuries dont le mur devient mitoyen, soit aussi sur toute leur longueur ; dans ce cas, les deux égouts du toit abritent chacun une habitation et les pignons sont partagés. Mais le groupement le plus original est celui de la maison quadruple (fig. 24). De loin, on croit avoir affaire à un bâti-

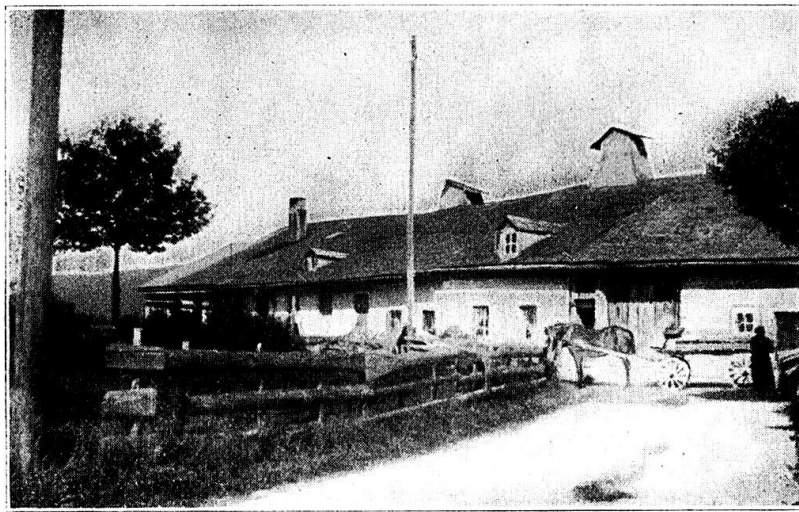


FIG. 23. — VIEILLES MAISONS AU BRASSUS.

ment de belle apparence, mais on remarque bientôt, en se rapprochant, la dissymétrie des fenêtres et l'emploi de matériaux variés qui trahissent quatre propriétaires différents. Dans ce dispositif, les corps de logis occupent les quatre angles et les quatre écuries se touchent, au centre. C'est, semble-t-il, par économie qu'on en est venu à bâtir ainsi. Il a fallu évidemment des raisons sérieuses pour pousser quatre chefs de famille à bâtir ensemble et à s'imposer à chacun ce voisinage et de telles servitudes. N'était-ce que pour échapper à l'impôt qui ne frappait que les toits à « frêtes », c'est-à-dire à deux pans ? Peut-être, mais nous pensons que les incendies ne doivent pas être étrangers à cette curieuse juxtaposition de quatre habitations et de leurs dépendances. On s'explique sans peine que, jetés à la rue par un incendie qui a détruit le plus clair de leurs biens, quatre pères de famille s'unissent pour relever leur demeure avec le moins de frais possible.¹

¹ Les maisons quadruples n'ont pu être édifiées que d'un commun accord et ensemble. Il n'en est pas de même pour celles qui sont simplement soudées bout à bout. On peut supposer qu'une première maison étant bâtie, d'autres sont venues s'y appuyer, ou même qu'il n'y a été fait qu'une adjonction sous forme d'un nouveau corps de logis ou, au contraire, sous forme de grange et écurie. Ainsi s'expliquerait que les maisons soient tantôt soudées par l'écurie, tantôt par l'habitation. Des partages successifs ont pu modifier

Souvent, par suite de remaniements postérieurs, les diverses parties de ces immeubles jurent entre elles et ne contribuent pas à embellir le paysage.

Matériaux. Les premiers historiens de la Vallée ont accrédité la légende d'édifices primitifs construits uniquement en bois. Or, rien ne permet de soutenir une telle affirmation, car, si la tradition se loge quelque part, c'est bien dans l'art de bâtir. Le pays est habité depuis trop peu de temps pour qu'une évolution aussi rapide ait pu se produire. On

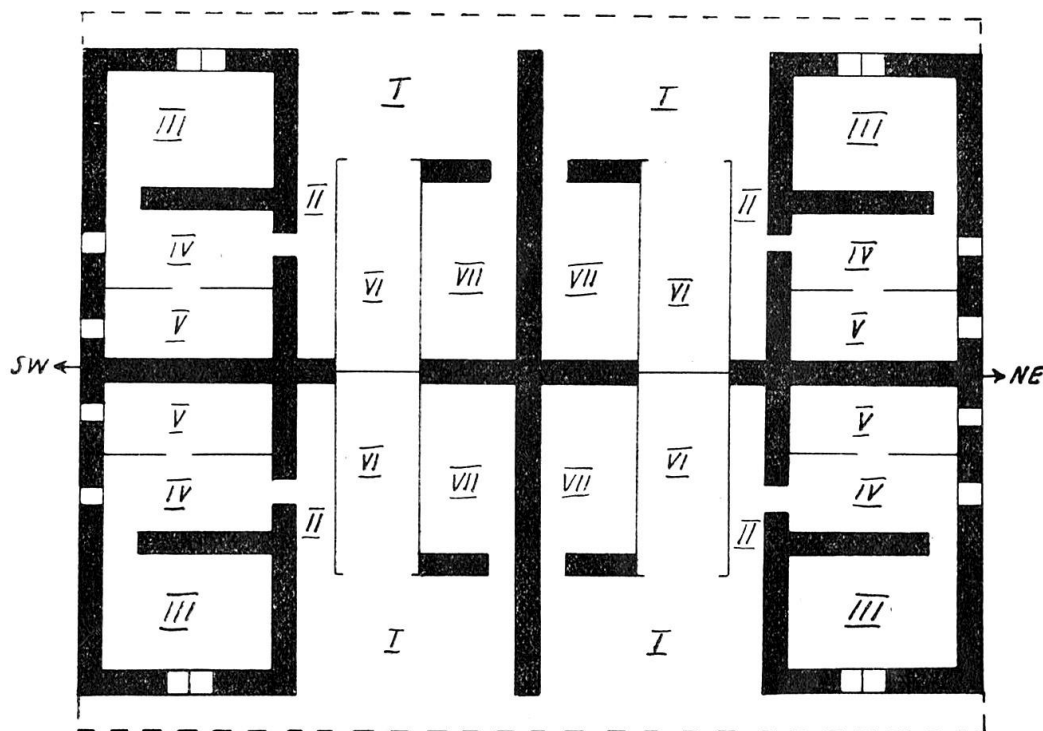


FIG. 24. — PLAN DE MAISON QUADRUPLE.

I. Neveau. II. Corridor. III. Chambre. IV. Cuisine. V. Chambre. VI. Grange. VII. Écurie.

ne saurait, d'autre part, fixer à une date quelconque cette transformation capitale des édifices. Il est beaucoup plus probable que la maison primitive, comme la maison actuelle, a été bâtie à l'aide du bois et de la pierre.¹

S'il n'y a pas de carrières très anciennes, c'est que les murs des bâti-

la distribution intérieure. Nous n'en voulons pour preuve que le texte suivant : Les fils de feu Claude Piguet : Isaac, Jacob et David, déclarent se partager leurs biens comme suit :

« Est advenu à Isaac trois rangs soit coubles de leur vieille mayson, qui sont au milieu. Et demeurera le rang devers vent, qui contient la cuisine, poisle et estage contigu, au dict Jacob Piguet. Et le chésal du four qui est devant dicte mayson, ainsi qu'un chemin pour aler à la fontaine. Et les rangs neufs, qui sont advenus au dict David, demeureront devers bise, en ce que chacung ait son aysance endroit de soy... » (Acte de 1613 ou 1615, cité par P.-A. GOLAY (49), p. 271 et 274.)

¹ Partout où la maison primitive a été construite en bois, si la forêt s'est maintenue, le mode de construction est resté le même (Préalpes). La construction en bois suppose dans la règle la subdivision de la maison en locaux indépendants, or la Vallée de Joux ne connaît pas et n'a jamais connu d'autre maison que celle que nous décrivons.

ments les plus vieux sont formés de cailloux de tous calibres, prélevés sur les moraines et cimentés à la chaux.

Le choix de ces matériaux a eu pour conséquence la création de murs épais dans lesquels sont encastrées les poutres formant les parois de la grange et celles qui soutiennent les superstructures.¹ La pierre de taille dont l'exploitation et le travail sont tout un art n'a été utilisée que plus tard, tout d'abord sous forme de parements de fenêtres et de portes et comme pierres d'angle.

Jadis, les toitures et les revêtements des parois Sud-Ouest étaient, sans exception, constitués par les « tavillons » ou « ancelles », planchettes rectangulaires, taillées à la main, épaisses de quelques millimètres, longues de 30 cm. et larges de 7 à 10 cm. Comme dans le reste du canton

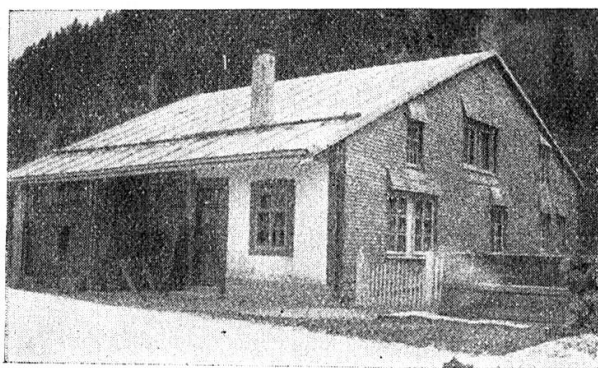


FIG. 25. — A L'ABBAYE.

Maison rurale transformée. Écurie remplacée par un poulailler. Toit recouvert de tôle et muni d'une barre de bois pour éviter le glissement de la neige.

de Vaud, la loi sur l'assurance obligatoire contre l'incendie a amené de profondes modifications dans l'emploi des matériaux combustibles. La loi n'autorise plus que les réparations aux anciens toits et la tôle ondulée est devenue la couverture généralement employée. Légère, elle s'adapte sans autre à la toiture ancienne qui subsiste sous ce revêtement, tandis que l'emploi de la tuile ou de l'ardoise, plus lourdes, nécessitent la réfection complète de la poutraison (fig. 25).

Transformations. Les grandes lignes de la maison rurale sont restées inchangées jusqu'à notre époque. Mais, au cours du XVIII^e siècle surtout, le développement de l'industrie horlogère en a modifié bien des détails. Cette industrie s'exerçant à domicile, l'ouvrier-paysan a cherché plus de lumière pour son petit établi. Les fenêtres ont été agrandies, très souvent accolées. Le rez-de-chaussée devenant insuffisant, on aménagea le premier étage. Comme l'ouvrier travaillait assis, près de la fenêtre, il fallut donc aussi améliorer les conditions du chauffage. A la cuisine, le foyer a disparu, remplacé par le fourneau-potager, et le man-

¹ Le toit est supporté à l'intérieur par des piliers de bois alignés en plusieurs rangées sur lesquelles se fixent les cloisons séparant le corridor de la grange et la grange de l'écurie.

teau de la cheminée, sans utilité désormais, fait place nette. Dans la chambre, devenue atelier, un poêle de fonte répand sa chaleur.

La plupart des maisons encore debout datent de cette époque où l'activité des habitants était partagée entre l'industrie et l'agriculture. Avec la concentration du travail dans les usines, on assiste, à la fin du XIX^e siècle, à de nouvelles transformations. Le type du paysan-horloger se fait rare. Il faut être l'un ou l'autre. L'habitation est à son tour influencée par les nouvelles conditions de vie. Ceux qui passent à l'industrie modifient la partie rurale de leur bâtiment. A la place de la grange et de l'écurie, ils créent des ateliers, des dépôts. A l'étage s'ouvrent des appartements et des ateliers. Un second étage s'ajoute parfois au premier ; la maison s'achemine vers le type citadin.¹

Quant à la maison demeurée rurale, elle subit à son tour un contre-coup. Son propriétaire devenu paysan uniquement doit augmenter son domaine s'il prétend en vivre. Il lui faut alors des terres qu'il achète ou qu'il loue et des locaux assez vastes pour loger ses récoltes et son troupeau agrandi. Il construit donc une annexe, une grange à pont, sur le modèle de celles de la plaine et double ses écuries.²

Ainsi, la maison, de type unique à l'origine, s'est adaptée aux destinations diverses qu'on lui a peu à peu imposées, puis, sous la contrainte moderne, elle est devenue soit rurale, soit citadine.

La maison citadine n'offre qu'un intérêt géographique bien relatif. Elle est moins soumise que la maison rurale aux lois du milieu, mais n'y échappe pas absolument. Elle offre aussi cette nudité extérieure, cette absence de tout saillant, qui lui sont imposées par le climat. Sa façade exposée au Sud-Ouest est le plus souvent protégée par un revêtement de tôle ou d'éternit. Son avant-toit s'abaisse le moins possible pour ne pas donner prise au vent. Si le « neveau » qui évite l'amoncellement de la neige devant la porte d'entrée a disparu, on l'a remplacé, pour ainsi dire, par son contraire, un porche ou un tambour qui remplissent le même rôle.

On ne peut dire que la maison citadine soit belle. Ce qui lui manque surtout, c'est le cachet. Elle pourrait se trouver partout, dans toutes les banlieues. Elle n'a rien de local. Il ne faut pas oublier que la plupart de ces maisons ont été bâties en hâte, à la suite d'incendies, ou pour répondre à la pénurie de logements causée par les progrès de l'industrie. Elles ont été construites par des étrangers, Italiens pour la plupart, qui ont dû s'en tirer de la manière la plus économique.

Telle qu'elle est, la maison citadine manque d'originalité. On ne peut en dire autant de la maison rurale pure ou mixte. Toutefois, elle ne plaît guère aux étrangers qui lui opposent volontiers l'opulence des fermes de

¹ Dans les communes de l'Abbaye et du Lieu, restées plus agricoles, on compte une moyenne de 1,4 ménage par maison habitée, tandis qu'au Chenit l'industrie a créé la maison locative. On y compte une moyenne de deux ménages par maison habitée.

² Le pont de grange qui facilite l'introduction des récoltes fourragères, surtout si la maison est bâtie à flanc de coteau, est d'introduction toute récente. Cette absence est d'autant plus curieuse que du Bois-d'Amont aux Rousses les maisons rurales possèdent des ponts de grange qui s'ouvrent sur la façade à pignon, orientée soit au Nord-Est, soit au Sud-Ouest, soit encore sur l'un et l'autre côté si la maison est double.

la plaine et la rusticité élégante des chalets alpestres. C'est une maison d'aspect bourru, faite pour un rude climat. Partout où elle a pu demeurer fidèle à sa destination première, l'exploitation du sol, on la trouvera en harmonie avec le pays environnant. Le gris-argent des « tavillons », même le gris-blanchâtre de la tôle, tachent agréablement la verdure des prés. Mais elle ne s'est pas adaptée partout avec le même bonheur aux multiples destinations qu'on lui a imposées.

Proprette, simple, elle donne idée de la modeste aisance qui règne dans le pays. La situation du propriétaire ou son goût ne se traduisent guère à l'extérieur que par le bon état d'entretien. L'âpreté du climat bannit tout luxe extérieur, mais grande est la surprise du voyageur qui avait cru pouvoir juger la maison avant d'en franchir le seuil.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
FACULTÉ DE LA PHILOLOGIE DES LETTRES
IX

LA
MAISON PAYSANNE
VAUDOISE

PAR
CHARLES BIERMANN

Illustré par J.-L. et Suz. Biemann



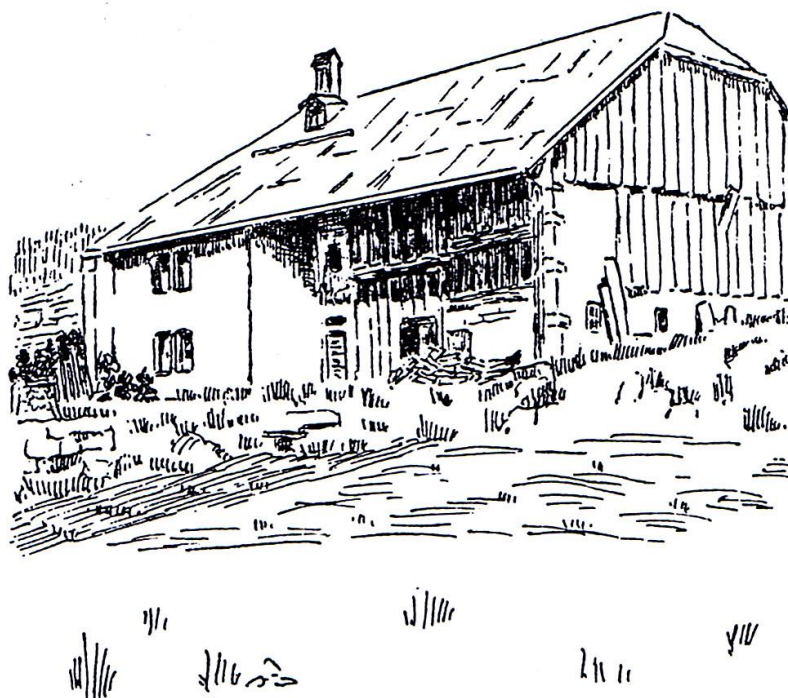
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ
LAUSANNE
F. ROUGE & C^{ie} S.A.
1945

A la vallée de Joux, le *neveau* se présente sous deux formes : ouvert ou fermé. Ouvert, il correspond aux descriptions précédentes. Côté soleil, c'est-à-dire au sud-est, la grange ne s'aligne pas sur l'habitation ; quelquefois il en est de même de l'étable ; dans ce cas, le *neveau* est limité par le mur extérieur de celle-ci, avancé jusqu'au bord du toit. Régulièrement s'y ouvre la porte de l'appartement, par suppression du corridor d'entrée, ce qui fait accéder directement dans la cuisine. Le *neveau* a été maintenu même lors des réfections du rural, quand, par exemple, c'est le fer qui a remplacé le bois au-dessus de l'espace vide ².

Fermé : tantôt il s'agit d'une paroi de planches, qu'on enlève pendant l'été, qu'on pose à nouveau quand vient l'hiver, pour mieux abriter l'emplacement et le préserver de l'envahissement par la neige.

¹ J'adopte l'orthographe et la prononciation de la vallée de Joux, en dehors de laquelle je n'ai pas relevé l'emploi de ce mot.

² Pourtant les agrandissements nécessaires à l'étable ou à la grange se sont faits parfois à ses dépens.



MAISON A DERRIÈRE-LA-CÔTE (LE CHENIT)

avec *neveau* ouvert entre le logement et le mur extérieur de l'étable. Toit de tôle.

Tantôt la muraille se continue sur toute la longueur de la façade, et une porte cintrée, dans le genre des arcades de grange, y donne accès. En été, elle reste constamment ouverte et laisse voir les entrées particulières à chacun des éléments. Quand elle est fermée, en hiver, l'éclairage du *neveau* est assuré par une ou deux fenêtres¹.

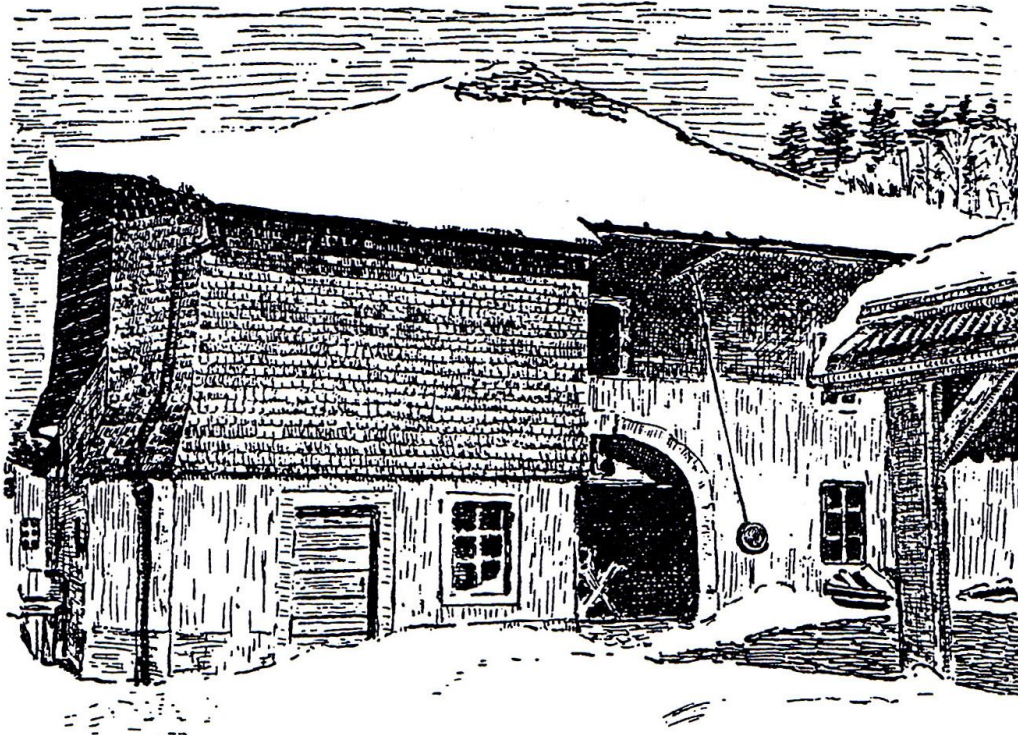
Le *neveau* peut avoir de grandes dimensions. J'en ai mesuré un, aux Crettets², qui a 4 m. 20 de profondeur sur 7 m. 50 de largeur. Un autre, au Solliat³, a 3 m. 20 sur 7 m. 50, mais il se double d'un second, également fermé, à l'autre bout de la grange. Non seulement on y fait commodément son bois, ce qui est la principale occupation des paysans pendant l'hiver, les femmes y font aussi leurs lessives saisonnières ; à cet effet, on y trouve un bassin qui sert d'abreuvoir au bétail, bassin alimenté par la citerne, à moins qu'on n'ait l'avantage de posséder une source, comme c'est le cas au Plânoz⁴.

¹ Il semble que pour M. René Meylan (*La Vallée de Joux*, p. 73), seul le *neveau* fermé d'une paroi mobile soit encore un *neveau*. Pour l'espace compris derrière une muraille de maçonnerie, il emprunte l'expression *devant l'huis* de la maison jurassienne.

² Près des Charbonnières (commune du Lieu).

³ Commune du Chenit.

⁴ Dit aussi la Thomassette (comm. du Chenit). Une plaque commémorative en énumère les propriétaires successifs depuis 1568.



MAISON AU VILLAGE DE L'ABBAYE

avec *neveau* momentanément ouvert. A gauche, annexe pour l'écurie, avec une grande *chape* de *tavillons*.

Le *neveau* de la vallée de Joux trouve son pendant dans le Jura neuchâtelois et bernois, où cet espace, soit ouvert, soit fermé, s'appelle le *devant l'huis*, ou le *devant l'ota* (ou *oto*) ou encore simplement le *devant*¹. Il nous fait penser surtout au *sulèr* de la maison de l'Engadine, d'où une grande porte fait passer le char de foin dans la grange, une plus petite mène à l'étable, une troisième conduit aux pièces habitées ; le *sulèr* forme l'atelier de la maison : c'est là qu'on tond les moutons, qu'on fait le bois, que la paysanne travaille son chanvre, que les enfants jouent².

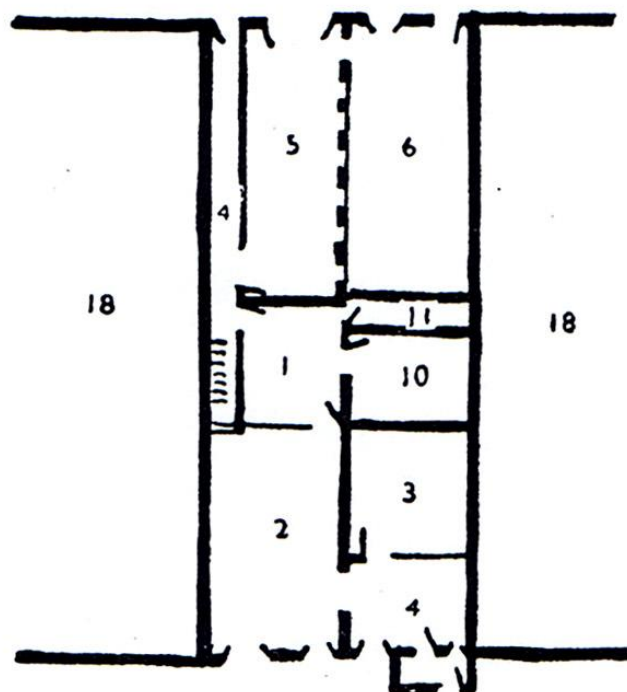
Voilà pour les gens ; pour les bêtes, il y a lieu de prendre quelques précautions ; l'écurie-étable étant en général placée à l'extrémité nord du bâtiment, la paroi terminale reste aveugle, pour éviter le refroidissement par une fenêtre ; de ce fait le local, maigrement

¹ Cf. HUNZIKER. *La maison suisse*, t. IV, le Jura, p. 124 et *passim*. Hunziker donne, p. 69, le plan d'une maison de Fiez avec un *nevo* ; je n'ai pas su en découvrir dans ce village.

² BROCKMANN-JEROSCH. *La maison paysanne suisse*, p. 84.

éclairé par les petites lucarnes des deux bouts, est sombre. On ne se contente pas de cette précaution ; on appuie contre cette paroi, en appentis, une remise, ouverte ou mieux fermée, qui fait matelas d'air. Les adjonctions successives que subit aujourd'hui la maison se font en général à cette place et ajoutent leur effet protecteur.

1. Cuisine.
2. Chambre de ménage, avec établis devant les fenêtres.
3. Chambre à coucher.
4. Vestibule avec tambour.
- 4' Corridor suivi de l'escalier de l'étage.
5. Grange.
6. Etable.
10. Cave.
11. W.-C.
18. Immeubles contigus.



MAISON DU VILLAGE DU LIEU
bâtie en contiguïté, division longitudinale.

Les localités du Haut-Vallon se présentent sous deux aspects différents; les unes sous celui d'un noyau assez compact; les autres sous celui d'un long bec ou flanquant le chemin de part et d'autre, d'un seul côté parfois.

Pareilles dispositions ne répondent nullement à un système. Des circonstances à déceler imposèrent ce double mode de disposition. Il y a même lieu de distinguer trois variantes caractéristiques d'agglomérations.

Quelques villages du type ramassé doivent leur forme, soit au monastère dans et aux abords duquel les colons se fixèrent, ainsi au Lieu et à l'Abbaye, soit à des établissements industriels qui attirèrent une horde d'ouvriers, ce qui fut le cas aux Charbonnières et au Brassus.

A noter pourtant que l'Abbaye se développa grâce au monastère et à l'industrie conjugués. De même Rochatville¹ prospérait aussi bien par l'agriculture que par l'industrie.

Le type ramassé de certains hameaux paraît dû à des circonstances toutisautres. Ici pas de ruisseau torrentiel dont la force motrice exerçait un attrait irrésistible. L'exiguïté des terrains propres à bâtir dut jouer en l'occurrence un rôle capital.

Chaque cas mérite d'être étudié séparément.

En Pra German, soit au village du Pont à venir, les Rochat édifièrent successivement deux fermes assez distantes l'une de l'autre. Leur nombreuse descendance, coincée entre les deux lacs et la pente raide des Agouillons, n'avait guère de choix pour bâtir. Elle se vit contrainte à remplir le vide entre les bâtiments d'origine.

Au Séchey, nous rencontrons des conditions analogues. Deux rangées distinctes de maisons contiguës y firent d'abord apparition. Mais des fondrières marécageuses s'étendaient au levant, au midi le terrain se révélait impropre à la culture; à l'arrière le sol s'élevait rapidement. Que faire, si non construire entre ces premières habitations ou aux environs immédiats de celles-ci ? Le hameau des Meylan prit ainsi, par la force des choses, une forme ramassée.

1. NdR. Auguste Piguet utilise souvent cette expression pour désigner le village des Charbonnières ou autrefois Grandes Charbonnières.

On en peut dire autant du Solliat où un certain espace séparait le voisinage des Capt. de celui des Raymond. Leurs descendants, trop à l'étroit, ainsi que de nouveaux venus, des gendres sans doute, bâtirent tout naturellement entre les deux lignées, puis aux abords, dans les sites les plus convenables. Ils n'avaient pas grand choix. Des prés humides ne s'étendaient-ils pas de trois côtés et la forêt au couchant ?

Dans la vallée principale, le village du type allongé doit avant tout ce caractère à la configuration du terrain. Une bande cultivable relativement étroite séparait la pente des monts du lac ou de l'Orbe. Des ruraux, puis des habitations fixes, surgirent à l'orée des forêts sur les points les plus sains, partant les plus propices à la construction.

Ces premiers établissements correspondaient, on pouvait s'y attendre, aux grandes concessions (mas) consenties autrefois par les abbés, puis par la commune du Lieu.

Or, ces grandes propriétés ne durèrent qu'un temps. Presque toutes se subdivisèrent. Souvent fils et gendres, par esprit de famille ou besoin de sécurité, adossèrent leur bâtisse à la maison mère. Ils s'édifièrent des "rangs neufs",¹ disait-on de ce temps-là. Ainsi naquirent ces caractéristiques lignes de fermes contiguës, les "voisinages".²

Parfois quelques-uns des ayants-droit au mas d'origine préféraient faire bande à part. Ils s'édifièrent ainsi une demeure particulière sur leur lot de terre, à deux pas de la ferme ancestrale. Il en résulta de petits noyaux d'habitations occupées par de proches parents. Ces écarts répondirent pour la plupart aux appellations de Chez ou Vers, Chez précédant le patronyme familial. Chez les Aubert, Chez les Berney, Chez les Goy, Chez les Lecoultre, Chez Meylan et autres.

L'espace compris entre les maisons égrenées ou les écarts disposés en enfilade le long du chemin, se combla plus ou moins au cours des siècles.

Ainsi se formèrent, par interpolations successives, les grands et peuplés villages du Sentier et de l'Orient. Ils apparaissent à cette heure sous forme d'une rue interminable.

1. La largeur du rang variait. L'on parlait couramment de rangs forts ou faibles. Les comptes communaux signalent au XVIII^{ème} siècle, des rangs de 9 pieds (3 mètres) à côté d'autres de 18. Ce terme de rang cessa d'être utilisé au début du siècle dernier. Une ferme comprenait de quatre à cinq rangs de largeur. Son toit s'évaluait en pannes ou pennes. En Bourgogne voisine les fermes de six rangs n'étaient pas rares.

Le Sentier demeura longtemps, en comparaison du Brassus, une agglomération secondaire. La présence de la maison de commune et de l'église lui assurèrent pourtant quelque importance.

Devenu en 1803 chef-lieu de district et de cercle, Le Sentier se sentit le vent en poupe. Ce fut toutefois dans la seconde moitié du siècle dernier seulement qu'il prit vraiment de l'essor. Les habitants renoncèrent ou presque à l'agriculture. Peu à peu les espaces entre les noyaux du Bas, du Haut et de la Golisse se comblèrent. Les deux gares motivèrent l'apparition de nouveaux quartiers. Une rue parallèle à l'artère principale se créa à mi-côte. La localité prit un aspect quasi citadin.

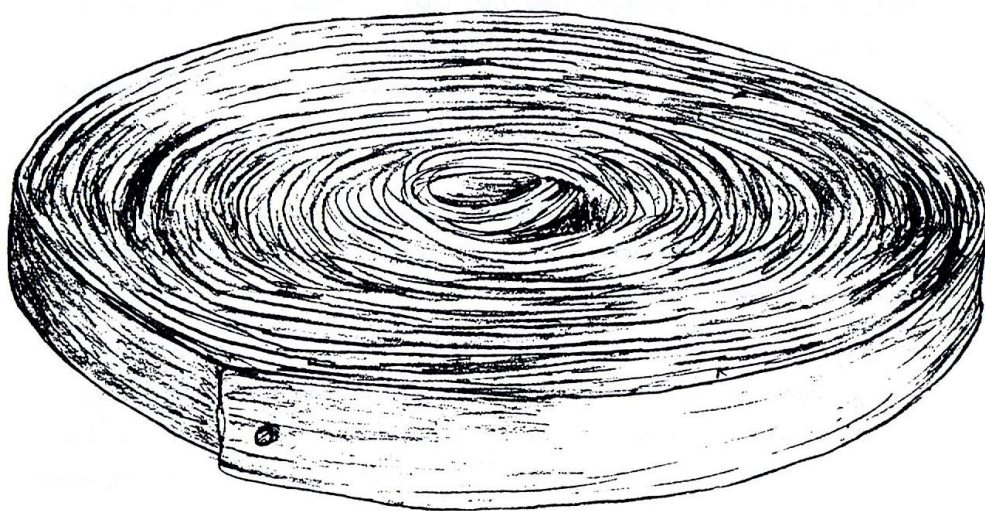
Il s'en faut de peu aujourd'hui que la capitale ne se réunisse à son faubourg de Chez-le-Maître.

En dehors des villages du Sentier et du Brassus, la poussée constructive se fit moins sentir. Le long boyau des Bioux demeura partagé en quatre secteurs séparés.

Plus ou moins écartés les uns des autres également, les hamelets qui jalonnent les routes tendant de l'Orient et du Sentier au Brassus. On en peut dire autant des écarts du vallon supérieur, du Solliat à la Combe du Moussillon.

Ces nombreux écarts et quelques fermes isolées correspondaient, rappelons-le, aux grandes concessions de terrains d'il y a trois siècles ou plus.

Les communes du Lieu et de l'Abbaye, où la population tend plutôt à baisser, accusent relativement peu de constructions nouvelles.



Un rouleau de sangles à vicherin.

Il paraît étrange que, dans une région hérissée de bois, la pierre ait, aussi haut qu'il est permis de remonter, servi à la construction des habitations. Cette singularité propre à toute la chaîne du Jura, semble témoigner de la force de la tradition. Nos populations, venues sur le tard du bas pays coloniser les combes jurassiennes, demeurèrent fidèles à la pierre utilisée par leurs ancêtres¹.

Que reste-t-il à cette heure, en fait de maisons d'origine ancienne gardant en quelque mesure leur cachet vétuste et nous révélant les secrets du mode de construction d'autrefois ? Un bien petit nombre. Le feu s'acharna à annihiler les témoins d'un lointain passé. L'habitant contribua de son côté dans une large mesure à cette disparition néfaste à notre point de vue. Il s'ingénia à réparer, à transformer, rehausser, embellir sa demeure au point de lui enlever tout cachet original.

La palme d'ancienneté revient sans conteste à la douzaine de fermes nichées dans les ex-édifices conventuels de l'Abbaye. Pour les aménager, il fallut éventrer sans pitié voûtes, vastes salles et cuisines. Chaque pièce est une énigme. On parvient toutefois à reconstituer les traits essentiels du plan conçu par des architectes du nord de la France au début du XII^e siècle.

Entrer dans le détail entraînerait trop loin. Contentons-nous de signaler aux amateurs de pittoresque les vastes hottes de cheminées en pierre demeurées debout; les murs en gros cailloux (chillons) noyés dans un mortier d'une résistance extraordinaire, pétri à l'urine selon la tradition².

Deux douzaines de maisons basses d'ordinaires accolées, réparties dans tout le district, constituent les plus anciens échantillons de l'authentique style du pays. Ces bâtisses en éteignoir, aux immenses

1. Les robustes soubassements de la seconde cellule monastique du Lieu parlent en faveur d'une construction en pierre.

Les amas de blocs visibles au Lieu sur l'emplacement de la maison Bassin doivent provenir de solides murailles.

Au Chenit, les assises de la ferme des Vieux Chesaulx, apparue avant 1490, impliquent également l'emploi du solide calcaire du Jura.

2. NdR. Ces fermes ont été détruites à leur tour par le feu en 1966

(voir FAL du 26 février 1966). Elles n'ont pas été reconstruites.

toits peu inclinés, souvent défigurés hélas, datent des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. 178

Le XVIII^{ème} siècle vit s'élever les premières maisons à étage. Certaines d'entr'elles exhibent encore le millésime de leur construction au linteau de la porte d'entrée, à celui de la grange, ou sur la plaque de contre-feu.

Cet étage renfermait une chambre dite "sâla", au soleil levant. Les jeunes éléments de la famille l'occupaient d'ordinaire.

Les propriétaires de maisons basses, plutôt que de relever leur bâtiment, trouvèrent le moyen d'y loger un étage en rognant l'un ou l'autre des pans du toit. Une nouvelle façade fut construite en arrière de celle que l'on venait de démolir. Le raccourcissement s'opéra tantôt pour le pan de devant, tantôt pour celui de derrière, rarement des deux côtés. De là ces singulières toitures aux pans d'inégales longueurs.

Un procédé plus récent consista dans le surélévement effectif du bâtiment. On procédait comme suit. Les chappuis plantaient une robuste colonne à chacun des angles de la maison basse. Les maçons surhaussaient les murailles à la hauteur voulue. Une nouvelle ramure et toiture se construisaient au-dessus de l'ancienne. Alors seulement on procédait à l'enlèvement du toit vermoulu. Ainsi les occupants du rez-de-chaussée demeuraient à l'abri pendant toute l'opération.

À l'une ou l'autre des façades latérales, les "chapes", pour nous servir du terme du crû, vient parfois se souder une annexe de la largeur d'un pan ou plus étroite encore. Ces rajouts, les "ralliettons", datent seulement du siècle dernier.

Les murs des façades latérales atteignaient rarement la poutre faitière. On se contentait de fermer en planches le vide triangulaire compris entre le faite de la muraille et les pans du toit. La chape de bise recevait de coutume une protection en planches, celle de vent en bardeaux.

Du temps des Bernois l'impôt sur les maisons se payait à raison de tant par toise de façade. Il y avait donc avantage à ce que deux familles fussent logées l'une sous le pan de devant, l'autre sous celui de derrière du même bâtiment. Ces maisons bi-partites répondaient au nom de "cabornes". L'une d'entr'elles tient encore bon¹.

1. Il s'agit probablement de la maison Capt au Brassus, celle où Mme Odette Capt tient son atelier de tissage.

Fait unique en son genre à la Vallée, quatre familles du Pont s'associèrent pour construire un vaste bâtiment. On l'appelle comme de juste le Grand Toit ¹. 179

Certaines fermes, d'abord propriétés d'un seul, se partagèrent par la "frête". On eut ainsi des cabornes tardives à côté de rares cabornes d'origine.

1.

Le Grand Toit

Il existe au Pont (vallée de Joux) une curieuse maison dite « le Grand Toit », maison de jadis, au toit immense, descendant tout bas jusqu'à portée de la main et qui abrite actuellement quatre branches différentes de la belle et innombrable famille des Rochat.

Sous « le Grand Toit » sont nés et ont été élevés sept instituteurs et institutrices portant le nom de Rochat et dont six enseignent encore dans le canton de Vaud, à savoir : MM. Louis Rochat (Lausanne), Emile Rochat (Vallorbe, brevet de 1907), M^{me} Eugène Maire-Rochat (Vufflens-le-Château, brevet de 1901), M. Louis A. Rochat (Yverne, 1906), M^{me} Marie Rochat (Saint-Sulpice, 1917) et M. Jules-David Rochat (1921). Le septième, un vétéran, Marc Rochat, est décédé au début de l'an passé.

« Le Grand Toit » comprend en réalité quatre maisons, séparées jusqu'à mi-hauteur seulement par des cloisons de planches. C'est une des plus vieilles maisons du Pont et probablement de toute la vallée de Joux. Elle doit avoir été bâtie au XVI^e siècle, ainsi que semble le prouver une plaque de cheminée assez curieuse, mise au jour par des réparations faites au rez-de-chaussée : cette plaque, en fonte, très épaisse, d'environ un mètre carré de surface, est datée de 1591, elle est à demi rongée par la rouille et ne porte pas d'ornements. A sa partie supérieure se voit encore un écusson en relief dans lequel sont les deux initiales P. B. (peut-être celles du fondeur) surmontées d'une tête de taureau, armoiries de la commune de l'Abbaye. A l'angle supérieur gauche se trouve, fait curieux, une grande croix, en relief aussi ; il semble étrange de trouver une croix avec une date postérieure à l'introduction de la Réforme dans le Pays de Vaud. Cette croix est manifestement un souvenir catholique provenant des moines fondeurs établis à l'Abbaye ; peut-être les successeurs de l'œuvre des moines ont-ils conservé les moules trouvés, sans souci des ordonnances bernoises proscrivant tout ce qui rappelait le catholicisme.

« Le Grand Toit » offre d'autres curiosités encore : ainsi une cheminée monumentale portant à sa partie supérieure une sorte de couvert à deux pans que l'on ferme de la cuisine, au moyen d'une longue corde. Cette cheminée servait et sert de fumeur pour la charcuterie.

A. T.

(« Feuille d'Acis
de Lausanne »,
6 mars 1923)

La coutume de juxtaposer les constructions existait chez nous au XV^{ème} siècle déjà; mais longtemps avant sans doute. Le livre des reconnaissances de 1489 se charge d'en apporter la preuve. La villa de Loco d'alors n'avait pas volé son appellation de ville. On y vogait sept lignées de maisons contiguës, respectivement composées de quatre, trois, sept, quatre, deux, cinq et deux habitations ou ruraux. Un cheseau, soit l'emplacement d'une ferme disparue, se glissait toutefois au beau milieu de l'une de ces rangées.

Les colons partis du Lieu pour mettre en valeur le reste du territoire communal procédèrent comme leurs majeurs. Les pages précédentes ont signalé les conditions dans lesquelles apparurent sur une infinité de points ces enfilades plus ou moins allongées de maisons basses, dites "voisinages".

Ces pâtés de maisons s'édifièrent à la longue au fur et à mesure des nécessités familiales. Découvrir la cellule primitive dans ce complexe n'est pas facile. Elle peut en occuper le centre ou les ailes. Les inscriptions au linteau de la grange, les dates en relief des plaques de contre-feu, nombre d'autres indices sur lesquels on ne saurait insister ici, renseignent sur l'ordre respectif de l'apparition des tranches constituantes de la rangée. Des remaniements successifs, des changements de destination de locaux (rural converti en habitation ou vice-versa), viennent souvent compliquer les tentatives de reconstitution.

Celui qui parcourt la Vallée sans se presser, *pedibus cum jambis*, ou à la Tartarin, s'apercevra que la presque totalité des bâtiments anciens est orientés du N.E. au S.O. dans la direction générale du vallon. Rares sont les maisons dites mal tournées, c'est-à-dire à pignon sur rue. Le village du Pont, vu son emplacement à la tête du lac, fait naturellement bande à part.

L'orientation usuelle serait-elle l'effet du pur hasard ? On a de bonnes raisons d'avancer que l'expérience joua dans ce choix un rôle déterminant. Ceux qui, à notre époque, ont eu la fâcheuse inspiration de faire fi de la tradition, se sont aperçu que la neige tombée avec plus d'abondance sur le pan tourné vers le midi endommageait la toiture et menaçait de dévier le berceau.

Maints touristes en auront fait la remarque, le rural occupe parfois, au rebours du bon sens, le midi, l'habitation le nord du bâtiment. La raison n'en est pas facile à élucider. Peut-être voulut-on délibérément dans quelques cas avantager le bétail, source principale du bien-être de la famille. D'ordinaire il s'agit d'un rural adossé après coup à l'habitation en suite de partage. Quelques maisons doubles, c'est-à-dire deux propriétés contiguës isolées, font voir des étables jumelles au milieu, les logements aux extrémités. La raison d'être de cette particularité

m'échappe dans la plupart des cas.

181

Juger d'emblée de l'âge d'un bâtiment d'après sa façade principale peut causer de sérieux mécomptes.

Contemplez cette façade harmonieuse aux fenêtres équidistantes et d'un même module, oeuvre apparemment d'un architecte compétent. Quel trompe l'oeil ! Si la moitié sud de la ferme remonte à 1794, le rural, originellement en bois, se vit, trente ans après coup, pourvoir d'une muraille.

A deux pas de là une imposante lignée de maisons attire notre attention. Cette belle façade, percée de 32 fenêtres et de 3 portes, semble avoir été édiflée en une fois. Or il n'en est rien. A y regarder de près, les trois fenêtres nord du rez-de-chaussée apparaissent légèrement plus courtes que leurs soeurs. Cet angle rappelle seul la façade de la maison basse d'autrefois.

Jusqu'au milieu du siècle passé, il n'était guère d'habitation qui n'eût son rural attenant. Même les sieurs ministres ne pouvaient se dispenser d'une grange et d'une étable.

Le progrès industriel vint peu à peu modifier cet état de choses. D'habiles horlogers renonçant à se livrer conjointement à la culture, des négociants, des enrichis, s'édifièrent des maisons dépourvues de rural, dans les centres surtout. Puis apparurent successivement des fabriques aux innombrables fenêtres, des maisons locatives, des fermes à dômes inspirés de ceux d'Outre-Sarine.

Nos localités, c'est le train du monde, perdent ainsi à la longue leur caractère local. On veut à tout prix imiter la ville. La tuile et la tôle ne tarderont guère à faire disparaître le tavillon, l'"ancelle" de nos devanciers qui s'harmonisait pourtant si bien à la monotonie du paysage.

Des siècles durant les générations qui se succédèrent dans le Haut-Val-lon demeurèrent fidèles au plan de construction introduit par les premiers colons.

Dès l'aube du moyen-âge, à en juger par les fioles jadis découvertes dans un plantage du Vieux-Mothier, la Vallée fit connaissance avec le verre. Ces récipients provenaient, pensa-t-on, de l'infirmerie du monastère.

Il semble donc normal que l'établissement religieux du Lieu ait disposé de verrières.

On en peut avancer autant du couvent des Prémontrés. Les baies du chapitre, du prétoire et du greffe, dont l'encadrement subsiste, eurent dès 1126 des châssis vitrés.

Rien ne permet par contre d'avancer que les maisons bourgeoises de la Villa de Loco faisaient usage du verre. Les documents demeurent muets à cet égard.

Il convient de descendre jusque vers la fin du XVIII^{ème} siècle pour constater que l'église de St. Théodule du Lieu était pourvue de fenêtres en "rondons" probablement enchassés dans du plomb.

Mais, de ce temps-là, des verriers exerçaient leurs talents sur divers points du territoire comier. Sans doute livraient-ils en masse ces "chèbes de rondons", appelées "Butzscherbe" dans la partie allemande de la république. On se croit donc fondé de supposer que les bourgeois utilisèrent les vitres de Praz Rodet dès 1559.

Aucune de ces fenêtres aux minuscules carreaux ronds ne subsiste, à ma connaissance du moins.

L'éclairage se perfectionna. La vitre plate de petit module fit apparition, au XVIII^{ème} siècle apparemment. Il existe encore maints spécimens de ces fenêtres à multiples carreaux (32 au maximum), pourvues d'un minuscule guichet. D'abord enchassées dans la rainure, puis maintenues en place par des quarts de rond, les vitres, faute de ciment ou de mastic, faisaient souvent entendre un cliquetis significatif.

La dimension des carreaux s'accrut. Les fenêtres à guillotine entrèrent en faveur. La partie inférieure du châssis pouvait glisser sur la tranche supérieure, permettant ainsi de mieux aérer les pièces. Une ou deux bûches soutenaient l'échafaud. Par malheur un coup de vent ou la tête d'une personne curieuse venait parfois troubler l'équilibre, et il arrivait ce que l'on devine! Bon nombre de fenêtres du type à guillotine aujourd'hui centenaires demeurent en usage, dans les hameaux surtout.

Puis la fenêtre à deux battants, à crémona et espagnolette, entra en scène. Elle ne tarda guère à se substituer aux croisées du type désuet.

Une lucarne au petit toit à deux pans éclairait parcimonieusement les galetas des fermes basses. Quelques-unes de ces lucarnes à pignon

sur rue, vieilles de trois siècles, tiennent encore le coup en dépit des 183
aquillons qui balayent notre Vallée comme nulle autre.

Jusque vers 1780, maisons basses et à étage étaient pourvues de fenêtres géminées dites à "pilettes". Un mince trumeau de pierre séparait l'une de l'autre ces baies hautes et étroites. De solides barreaux de fer protégeaient les fenêtres du rez-de-chaussée tant on redoutait les rôdeurs et les fauves. A de rares exceptions près, ces barreaux disparurent une fois la sécurité assurée. Les creux où ils se trouvaient scellés se distinguent encore, même s'ils furent bouchés par du ciment.

Dans de rares cas, les fenêtres jumelles de l'étage sont de plus petit module que leurs correspondantes du rez-de-chaussée. Cette disposition à quelque chose de gracieux.

Quelques façades aux fenêtres géminées demeurent dans leur intégrité. La plus remarquable se rencontre au hameau de Chez Villard. Non moins de douze baies groupées deux à deux apparaissent. Une treizième domine la porte d'entrée longue mais étroite, ainsi qu'un perron élané. Cette construction remonte au milieu du XVIII^{ème} siècle.

Au temps de la révolution, la disposition des fenêtres changea. La mode des fenêtres équidistantes, sans doute venue par le canal des maçons du Jura français, s'implanta. Rarissimes désormais les nouvelles maisons aux baies vieux système.

Ce fut aussi vers ce temps-là qu'apparurent les châssis doubles dits fausses-fenêtres, dont la première mention dans un livre de raison remonte à 1780.

Au midi surtout les fenêtres de la façade latérale apparaissent surmontées d'un étrange dôme en saillie dit chapeau.

Le développement industriel contribua largement à la disparition progressive des fenêtres construites selon le vieux système. On ne regarda pas d'éventrer les façades pour y loger des croisées au goût du jour. Elles assuraient aux horlogers la clarté nécessaire à l'exécution d'ouvrages délicats.

Quant aux lignes de vulgaires fenêtres d'atelier se touchant ou presque, elles datent du siècle dernier.

De la route, vous pénétriez de plein-pied dans le névau, sorte de renforcement pratiqué face à la grange et à l'étable¹. Cet espace demeurait d'ordinaire ouvert toute l'année. Certaines fermes tenaient toutefois en réserve une paroi à glissoire, à mettre en place aux premiers frimas.

Le névau rendait de précieux services. Le paysan y sciait et fendait son bois à l'abri. Il y écorçait ses pieux sur le banc d'âne, tressait des paniers, procédait à une foule de menues besognes trop longues à détailler.

Les ménagères appréciaient le banc adossé à gauche, au mur de la chambre de ménage. Elles y venaient filer leur quenouille, corder leur laine, éplucher les légumes, peigner les fillettes.

Le soir venu ce banc rustique accueillait les amoureux. Des chanteurs des deux sexes y faisaient entendre leur répertoire. Parfois le concert se prolongeait tard dans la nuit. Mais c'était si joli que le propriétaire le plus grincheux, troublé dans son sommeil, n'avait garde d'intervenir.

Un plan incliné séparait le névau du plancher de la grange. Ce dernier, bâti, exhaussé, chargé et tendu en ressort pour le battage, méritait bien son nom de pont de grange.

Au linteau de la porte de grange, aux battants rabattus pour la nuit et durant l'hiver, de curieuses inscriptions plus ou moins versifiées, se lisaient parfois.

Des bras de soutènement disposés obliquement reliaient le fronteau, la paroi qui domine la porte de grange, aux chevrons du toit (XVII^{ème} siècle); ces bras faisaient exceptionnellement voir des enjolivures aux couleurs bernoises en rappelant des points d'exclamation.

A droite du névau, un escalier de bois tendait au soleret, sorte de bûcher en prolongement du fenil.

Une porte pratiquée au fond du névau, à l'angle gauche, en arrière du banc des amoureux, conduisait dans le vestibule qui traverse le bâtiment de part en part.

1. Auguste Piguet traita le sujet du névau (nèvo) pour la revue "Folklore suisse", no 2, année 1944. On pourra s'y référer pour d'autres détails sur cette partie de la maison si caractéristique de notre contrée, outre les cantons de Neuchâtel et de de Berne, et de la Franche-Comté qui connaissent aussi cette particularité dans leur mode de construction.

Dans les fermes du XVIII^{ème} siècle, le banc du névau manque. La base d'un escalier tendant à l'étage en occupe l'emplacement. La balustrade ajourée témoignait d'un goût artistique trop rare dans nos vieilles maisons.

Le long corridor transversal débouche souvent dans un réduit situé à l'arrière de la grange, le névau derrière. Une écurie réservée à l'indispensable cheval en constituait parfois le prolongement nord.

Quatre portes en général s'ouvraient sur l'allée. D'abord celles des deux névaux à chaque extrémité; puis, à droite, celle qui mène au pont de grange; enfin une seule porte, à gauche, celle de la grande cuisine. S'il existe, dans d'anciens bâtiments, une cinquième porte menant directement à la chambre de ménage, vous pouvez parier qu'elle fut percée à une époque assez récente.

Une muraille de 60 cm d'épaisseur sépare le corridor des pièces d'habitation.

La porte franchie, nous pénétrons dans une vaste pièce toujours dans la pénombre, la cuisine. Elle n'a pas de fenêtres. La lumière lui vient d'en-haut, par la grande cheminée sous laquelle les ménagères peinaient à cuisiner sous cette clarté parcimonieuse tandis qu'un courant glacial s'abattait sur leurs épaules. Cette ouverture quadrangulaire mesure quelque 5 mètres de côté à la base, à la hauteur du plafond. Elle constitue deux pyramide tronquées superposées. Au faite du fût supérieur le vide se réduit à 1 m².

De lourds volets de bois, solidement ferrés, les manteaux, peuvent être manœuvrés d'en bas au moyen de deux chaînes. On les tient plus ou moins ouverts selon le temps qu'il fait.

La pyramide tronquée inférieure de la cheminée repose sur quatre colonnes d'une grande robustesse placées à deux mètres au-dessus du foyer. Ces sommiers reposent sur les murs séparant la cuisine du corridor et de la chambre de ménage. Les deux autres, reliés aux premiers par des mortaises à toute épreuve, manquent de soutien.

Ces cheminées béantes qui dominaient l'âtre, dites bourguignonne, ne furent plus construites au siècle dernier déjà. La pierre devint la règle. On procéda à la longue à la démolition de la plupart d'entr'elles. Celles qui subsistent sont fort appréciées pour le fumage des salaisons, à condition de n'y brûler que du bois.

Le foyer reposait sur un dallage plus ou moins spacieux qui revêtait parfois la cuisine entière. L'un des bords de ce foyer s'appuyait à l'épaisse muraille séparant la cuisine de la chambre de ménage. Les flammes venaient lécher, parfois jusqu'à la rougir, une plaque de fer à initiales et date encastrée dans le mur à l'arrière du foyer, le contre-feu.

La bouche du four s'ouvrait dans l'une des murailles, face au foyer généralement.

186

Un robuste escalier de bois tendant à la salle de l'étage s'accrochait à l'une des faces de la pièce, s'il ne se trouvait parfois au néveau devant.

La fenêtre de la cuisine et l'évier, rarissime à la Vallée, étaient l'apanage des propriétaires huppés.

Cette cuisine à courant d'air, si peu confortable qu'elle fût, satisfaisait aux modestes besoins de la famille. On y préparait les repas, on y mangeait, on y passait les longues soirées d'hiver à travailler ou à deviser devant les troncs embrasés. La chaleur dépassait-elle les bornes, des sortes de chénaux de bois servaient de protection aux genoux. Ces engins, oubliés depuis des générations, répondaient au nom curieux d'"haucalles".

De la ~~to~~ soit cuisine, on passait à la chambre de ménage par une porte pratiquée dans un mur de 60 cm d'épaisseur. Deux fenêtres géminées assuraient à la pièce plus profonde que large une clarté médiocre. On l'appelait le poyle.

Un seul moyen de chauffage à l'origine: la plaque ou contre-feu encastree dans le mur à l'arrière du foyer.

Devant la plaque se voyait un curieux renforcement aux trois flancs en biseau pour faciliter le rayonnement de la chaleur. Les vieux aimaient s'asseoir sur le rabord du plancher, les pieds dans la cavette. Ils y faisaient, disait-on, le "cafonnet" (la sieste).

Le cavet, variante de cavette, présentait quelque danger pour les bambins fôlatrant dans la chambre de ménage. L'un d'eux ne s'en vint-il pas buter contre la plaque incandescente? La peau de la joue resta collée au fer. Le pauvre porta sa longue vie durant les traces de sa mésaventure (1822).

Au-dessus de la cavette on avait coutume d'aménager des placards dans la muraille. Ils répondaient au nom de buffets de la plaque.

Les fourneaux firent leur entrée dans les cures d'abord, au cours de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle. Il s'agissait d'abord de fourneaux en pierre, apparemment circulaires. Puis vinrent des fourneaux de molasse, de catelles, que les poëliers du dehors, dénommés "catalars", venaient poser eux-mêmes. Enfin on installa des fourneaux de fer dont les plus petits, à trois pieds, nous arrivèrent de France il y a un siècle et demi environ.

Quelques chauffe-panses nous sont signalés au XVIII^{ème} siècle dans les auberges. C'étaient des cheminées d'appartement. Les fourneaux de fer à trois pieds, puis à quatre pieds, les potagers, vinrent faciliter le travail de la ménagère.

En prolongement ouest de la cuisine, il y avait d'ordinaire une pièce 187
parcimonieusement éclairée, la chambre derrière, "tsaubrelion" de dimensions réduites.

A l'étage, aménagée après coup, la salle se trouvait droit au-dessus de la chambre de ménage.

Le grenier renfermait l'inévitable arche à grains, généralement à trois archauds ou compartiments pour les diverses espèces de blé. Ces arches massives et mobiles se fabriquaient à domicile. La mienne date de 1729.

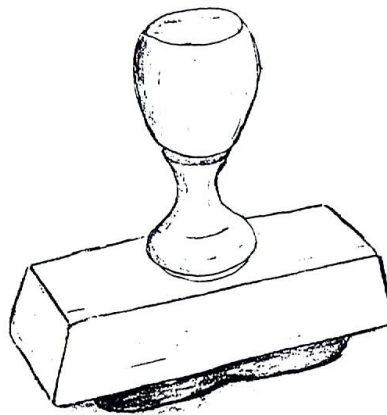
De rares greniers font voir des compartiments fixés à la paroi qui pouvaient s'ouvrir sur le devant grâce à la double rainure qui permet aux planches de glisser. Mués en dépotoir, les greniers d'aujourd'hui renferment parfois des colliers ou harnais, des instruments aratoires, des pots de confiture, bref, un vrai capharnaüm.

La disposition des locaux telle qu'on vient de l'exposer se rapporte aux fermes à façade tournée vers le levant. Maints bâtiments offraient des conditions opposées, la grange et l'étable s'ouvrant vers l'occident en suite de la conformation du sol, de transformations plus ou moins récentes ou d'un déplacement de la route. Ainsi une quantité de bâtiments sur la rive droite du lac de Joux et de l'Orbe, offre des conditions semblables; leur grange et étable ouvrent vers occident.

Les fermes établies à proximité d'un ruisseau durent plus ou moins tenir compte de la direction de celui-ci.

Au Pont, les ruraux qui jadis donnaient sur le lac, se voient de plus en plus relégués à l'arrière, côté montagne, pour des raisons d'esthétique.

A l'Abbaye, granges et étables provenues du déplacement du monastère, s'ouvrirent où faire se put, sans préoccupation d'orientation.



Nous placerons ici le passage du poète Goethe en notre Vallée, et tout particulièrement au Brassus les 24 et 25 octobre 1779. La description de la maison particulière où il passa les deux nuits de son séjour, nous permettra ainsi d'ajouter quelques éléments à notre étude sur la maison combière (NdR).

L'écrivain allemand accompagnait le duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar et le baron Wedel. Les quatre cavaliers, un capitaine leur servait de Cicerone, partirent de Rolle dans l'après-midi du 24 octobre 1779. La nuit les surprit en route. La lune, presque pleine, se leva. Parvenus au Marchairuz en trois heures, les voyageurs crurent apercevoir un lac. C'était un épais brouillard recouvrant la Vallée. L'astre des nuits, en s'y plongeant, s'entourait d'un halo de toute splendeur, sorte d'arc-en-ciel lunaire. Schiller eut l'occasion de lire l'épître de son collègue sur ce sujet. Il s'en inspira, a-t-on prétendu, pour faire prêter, sous un arc-en-ciel lunaire, aux représentants des trois vallées le serment de délivrer leur patrie (*Guillaume Tell*; acte II, scène 2).

Il paraît singulier d'évoquer un arc-en-ciel lunaire au coucher du soleil. Peut-être Goethe assista-t-il au même spectacle grandiose que vit votre serviteur ? C'était en 1910. Le brouillard remplissait la Vallée, il recouvrait même la chaîne du Risoud. Le soleil, en s'enfonçant dans le gris linceul, lançait des gerbes d'or, rappelant une aurore boréale. Dans mon éblouissement il me revint à l'esprit la description qu'avait faite Goethe d'un même phénomène 131 ans auparavant.

Plutôt que de chercher asile au logis de la Lande hanté par les ouvriers bruyants et animés des forges, les trois cavaliers préférèrent probablement descendre dans une maison particulière. Goethe à ce sujet s'exprime en ces termes :

"La compagnie d'un capitaine nous assura bon accueil dans une maison où il n'était pas coutume d'héberger des étrangers. Elle ne se distinguait en rien quant au style de construction des bâtiments ordinaires, sauf toutefois que le local qui en occupait le milieu servait conjointement de cuisine, de chambre familiale et d'antichambre. De là on pénétrait de plein pied dans les autres pièces. L'escalier tendant à l'étage y prenait aussi naissance. Sur l'un des côtés de ce local le feu brûlait à même le sol sur des dalles. Une vaste cheminée, solide et propre, tapissée de planches, accueillait la fumée. Les portes des fours s'apercevaient dans un coin. Le sol du local était entièrement planchéié, à l'exception des abords de la fenêtre et de l'évier qui étaient pavés. On distinguait

tout autour, même au plafond sur les poutres, une quantité d'objets de ménage, tous dans un certain état de propreté".

La journée du 25 fut remplie par l'ascension de la Dent de Vaulion. Au retour, vers les quatre heures, les excursionnistes trouvèrent un dîner refroidi. L'hôtesse s'excusa en assurant qu'il avait été à point vers midi. Les jeunes étrangers n'y firent pas moins grand honneur.

Le lendemain ils s'attaquèrent à la Dôle puis redescendirent sur Nyon.

Dans quelle maison particulière du Brassus Goethe est-il descendu ? D'aucuns ont déjà cherché à résoudre l'énigme.

Les mots suivants se chargent jusqu'à un certain point de nous renseigner. "Notre maison se dressait au pied oriental du Noirmont. De là nous pouvions assez bien dominer la partie inférieure de la Vallée". Il devait s'agir d'un bâtiment du hameau de Chez Meylan, à condition toutefois d'admettre que le nom de Noirmont s'attribuait alors à toutes les hauteurs qui, de la sommité proprement dite du Noirmont, s'allongent sur plus d'une lieue jusqu'au ruisseau du Brassus. Que Goethe n'ait pas réussi à s'orienter comme tant d'autres visiteurs venant à la Vallée pour la première fois, prenant le N.E. pour l'Est véritable, il n'y aurait rien d'étonnant à cela.

Le passage du poète par la Vallée passa inaperçu. Aucune tradition locale ne s'y rapporte. Cela n'a rien pour étonner. Le Goetz et Werther avaient seuls fait connaître les talents de ce jeune homme de trente ans. La célébrité mondiale ne devait lui venir que plus tard .

1. Consulter au sujet du voyage de Goethe à la Vallée de Joux, le no 4 de la série "voyages à la Vallée de Joux", paru aux Editions le Pèlerin, 1978.

Voici venu le moment d'examiner les objets qui garnissaient les pièces de l'habitation. Reportons-nous en pensée au début du siècle dernier.

La chambre à tout faire, le poyle, servait à la fois de dortoir, de nursery, d'atelier. Les murs en étaient entièrement, ou en partie boisés. Les murailles demeurant dans leur nudité, il convenait de les passer périodiquement à la chaux.

Les papiers-peints aux couleurs criardes firent apparition assez tard sous le nom de tapisserie.

Rares les meubles, sauf chez quelques familles huppées.

Le lit familial à ciel de lit et à rideaux, déjà connu chez nous au XVIII^{ème} siècle, occupait l'un des angles de la pièce. Ces précieux rideaux d'indienne permettaient aux vieux parents de se livrer de bonne heure au repos. Les inventaires mentionnent des évergettes (vergettes) de lit en fil de fer fournies par les Vandelle du Brassus. Nous ignorons de quoi il s'agit au juste. Alors que les jeunes éléments de la famille devisaient gaîment, accroupis autour de la cavette, grand-père et grand-mère disparaissaient derrière leurs rideaux. Ils ne tardaient guère à s'endormir, un peu de surdité aidant, en dépit du caquet et des fusées de rire de leur progéniture.

Originellement en simples planches mal dégrossies et à peine ouvragées, le lit prit à la longue un aspect moins rustique. La pailleasse régna longtemps en maîtresse incontestée. Le remplissage en feuilles sèches de hêtre (foliasse) s'opérait en octobre, par une journée ensoleillée et à peu de distance des habitations. Les gens du hameau accouraient en force. C'était une vraie réjouissance villageoise. Les gosses s'empressaient de mettre le feu aux tas informes des menus fragments dégonés des paillasses. Les fourres remplies de feuilles bien sèches reprenaient, rebondies, le chemin du logis sur des claies dites "pö".

Le remplissage se faisait-il en paille, les déchets ne sortaient pas de la maison, précieux qu'ils étaient comme litière pour le bétail.

Le contact direct de la pailleasse, désagréable à certains épidermes, pouvait s'éviter en glissant un mince matelas de bourse d'avoine sous le drap de lit. Chaque ménage se servait d'une ou de plusieurs "vouanisses".

Les matelas de crin donnèrent peu à peu le coup de grâce à leurs humbles prédécesseurs. Ciel et rideaux de lits résistèrent un peu plus longtemps à la vague du progrès.

Un ou deux chariots à roulettes, soit lits d'enfants, nichaient pendant le jour sous le grand lit des parents. Le soir on les faisait sortir de leur cachette.

La garde-robe, double ou simple, en bois dur ou en vulgaire sapin, 191
trônait non loin du lit nuptial. Elle remplaçait avantageusement les coffres d'autrefois maintenant relégués au galetas. Le village des Bioux se livra longtemps à la fabrication des coffres et des armoires destinées aussi bien aux gens du bas qu'à ceux du haut. Les menuisiers les transportaient de préférence au marché de Morges. Fiancées et fiancés faisaient grand cas de ces meubles de toute solidité. Ces coffres et armoires n'avaient malheureusement aucune prétention artistique. Certains particuliers s'en tirèrent beaucoup mieux, confectionnant à leur propre usage des armoires, des secrétaires, des commodes ou canapés aux formes élégantes, à la marqueterie compliquée.

De nombreux placards, buffets pour les Combiens, s'approfondissaient dans les murs.

Une table plus ou moins ouvragée occupait le milieu de la pièce. Divers sièges, quelques-uns en noyer, entouraient celle-ci.

Les établis d'horloger occupaient le devant de la pièce. Il s'agissait non de meubles mobiles, mais d'un prolongement en bois du raboutement des fenêtres. Cette tablette atteignait parfois un mètre de largeur. Ainsi l'artisan pouvait y déposer ses outils, ses cartons ou casiers à portée de la main. Deux étaux, parfois trois, s'agrippaient au rebord de l'établi. Dans l'un des angles de la pièce, une layette d'horloger dite commode, faisait voir ses multiples tiroirs. L'inévitable crachoir dissimulait sous l'établi sa sciure malodorante. La génération actuelle y a renoncé; on ne peut que l'en féliciter.

Le chef de famille ou l'un des siens s'adonnait-il à l'industrie lapidaire, les lourds établis mobiles aux roues de plomb et de cuivre mues par une rustique pédale, se plaçaient aussi près des fenêtres que possible. Ces meubles encombrants se voyaient souvent relégués à la "chambre derrière".

Le rouet, la quenouille emplumachée de filasse, le dévidoir aux cabarets remplis de pelotons de fil, des paquets d'ouvrages, complétaient le décor de la chambre de ménage.

De rares lithographies au cadre noir décoraient parois ou murs. Venues de France, d'Outre-Sarine, ou d'Allemagne, sans doute par le canal des marchands forains, elles représentaient des batailles de l'époque impériale, des généraux de l'Empire, des scènes d'histoire suisse ou des épisodes de la légende de Geneviève de Brabant.

De rares aquarelles de l'époque subsistent. L'une, d'Auguste Piot, représente le village du Sentier vers 1810. D'autres, du peintre amateur Constantin Piquet, avaient pour sujet certains hameaux ou des membres de sa famille.

A une époque plus récente le pasteur Charles Recordon peignit une série d'églises et de cures du canton, entr'autres celles de la Vallée. Il s'agit ici d'aquarelles, là de sépias ou de dessins à la plume.

Dix vues de la Vallée dessinées puis lithographiées par J. Devicque en 1852, trouvèrent de nombreux amateurs chez nous.

Les daquerréotypes vinrent aussi décorer les poeles des ménages aisés.

Des artistes de passage se chargèrent à plusieurs reprises de faire le portrait des personnages en vue. Maints échantillons de leur art demeurèrent ainsi, jalousement gardés par les descendants des portraiturés.

A la cuisine, deux chenets de fer cru servaient à soutenir les tisons incandescents.

Les pieds sur les chenets,
Dans sa vieille bergère
Là qu'il lisait le jour
Et sommeillait le soir.

Eugène Rambert.

Le laudier lui aussi de fer cru, dont les inventaires font de fréquentes mentions, n'était qu'un chenet de plus grandes dimensions.

Suspendus de chaque côté du contre-feu, on pouvait voir un tire-braise, des fers à gaufre, parfois une poêle géante au manche de quatre pieds de longueur.

La crémaillère de fer doux haut fixée à la muraille tournait à volonté sur deux pivots, "les toeurbaus". Le chaudron familial fumait, suspendu à un crochet au-dessus du foyer grâce à un système de crans. Une bonne odeur de soupe aux choux et au lard remplissait la sombre cuisine.

L'humble lampe à huile, le "kruiju", telle à peu près que les Romains nous l'avaient transmise, trônait dans une niche du mur dite "carbonnette".

Un ratelier rustique d'adossait à l'un des murs. Deux chandeliers lui-saient dans la pénombre à côté de la vaisselle d'étain et de la faïence

aux dessins bleus sur fond blanc. Une imposante cafetière d'étain

ou de cuivre, puis en fer blanc, vulgairement appelée "chaffetaume", ne manquait jamais. Sur l'un des rayons, une seille et sa poche de cuivre servait à désaltérer les gens de la maison, les visites, les journaliers, les voisins. Chacun pouvait y puiser. Nul ne songeait à s'en formaliser.

Au fond de l'un de ces anciens vesselliers se lit le sage précepte: "Suivant ta bourse gouverne ta bouche".

Lorsqu'on ne faisait pas au four, son encombrant mobilier, pelle, ringaud, tire-braise, balai (écorvé), disparaissait dans l'antre noir. Une lourde plaque de fer en masquait l'entrée. Elle reposait, faiblement inclinée, sur un rebord de pierre, l'autel du four (oté daou foué).

Un cendrier s'approfondissait dans un coin. On y déposait les cendres de bois en vue de la prochaine lessive.

Une robuste table à manger, souvent à croisillons, occupait le milieu de la cuisine. De simples bancs, des escabeaux, des lourdes chaises Henri II fabriquées à la maison, l'entouraient.

Ces tables en avaient remplacé de plus anciennes d'un type curieux. On y voyait deux rangées de godets creusés dans l'épais madrier servant d'assiettes. Un système de rigoles les réunissait. Il suffisait de verser le potage dans la cavité supérieure pour remplir les autres grâce à la faible inclinaison de la table. La vaisselle se lavait naturellement en un tour de main. Toutefois, lors de la campagne du Sonderbund, les tables à godets n'étaient plus qu'un souvenir à la Vallée. Nos soldats, stationnés dans région d'Evionnaz, furent des plus amusés de voir les Valaisans fidèles à ce système désuet.

Contre la muraille, à deux pas du foyer, mais chez les gens huppés seulement, s'appuyait un singulier récipient de pierre creusé à la façon d'une auge, le mortier à braises. Un inventaire de 1760 en révèle l'existence chez nous. Le soir, au moment du couvre-feu, la prudente ménagère y déposait des charbons ardents entre deux couches de cendres. Elle était sûre de pouvoir au matin en faire jaillir une belle flamme sans avoir recours au briquet.

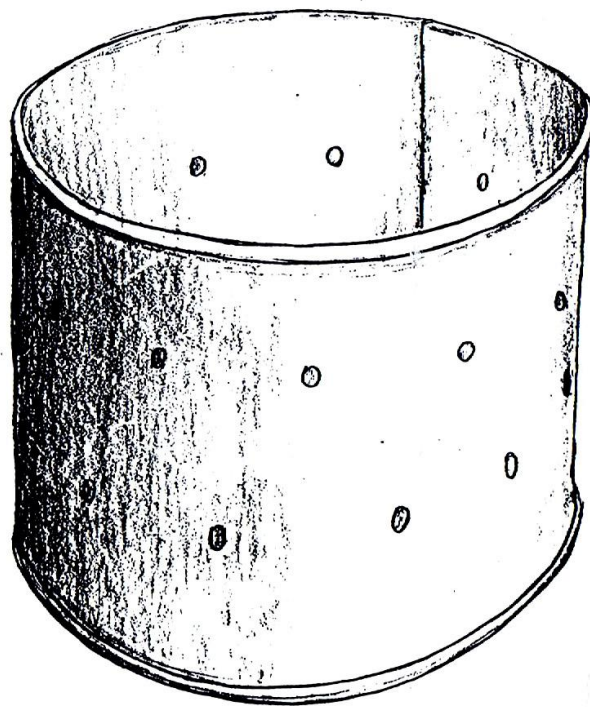
Au plafond, à de grosses poutres apparentes, des plaques d'amadou achevaient de se dessécher en compagnie de chaînes de morilles. Un autre clou supportait un paquet d'allumettes soufrées, les clairons. Il suffisait d'approcher l'une d'entr'elles du foyer pour la voir s'enflammer. En un clin d'oeil on parvenait ainsi à allumer la chandelle, le fallot ou la rustique lanterne.

Une planche fixée entre deux poutres laisse deviner une grosse boîte de copeaux de fabrication bois-d'ammonière. Que peut-elle bien renfermer? Une provision de chiendent bien lavé, puis desséchée. Rien de tel que de boire sur le "grammon" en cas de refroidissement.

Suspendu à une poutre, un baril de cinq pots attend le moment d'être rempli de petit blanc pour rafraîchir laboureurs, faneurs et moissonneurs. Ce joli bossaton, cerclé comme un tonneau, pourvu d'un quillon à vis, est l'oeuvre du maître de céans, boisselier à ses heures.

194

Moule à vacherin en fer blanc



Diamètre: 21 cm.

Hauteur: 15 cm.

Les colons établis au Lieu sous la houlette plutôt impérieuse des abbés de Joux, venaient en majeure partie des coins favorisés de la plaine vaudoise et des bords du Léman. Ils s'essayèrent à appliquer les procédés de culture du bas pays aux nécessités du sol avare de leur nouvel habitat.

A tout seigneur tout honneur. L'antique araire nous occupera tout d'abord.

Les renseignements sur les charrues utilisées du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle nous font défaut. Le plus ancien échantillon connu sommeilla des générations durant dans l'abandon avant de prendre le chemin de Bâle. Les amateurs de choses anciennes pourront y voir ce qui subsiste de cette lourde charrue de bois contre-bardé de tôle¹.

Les herses, massives et encombrantes, revenaient assez cher; aussi de petits propriétaires s'associaient-ils pour s'en procurer une en commun. Les parts s'hérिताient ou se vendaient.

Moins fréquents encore les rouleaux ou "rebattes". Les gens du commun cherchaient à les emprunter aux heureux propriétaires. Les inventaires du milieu du XVIII^{ème} siècle ne font encore aucune allusion à ces lourdes masses. Elles durent faire leur entrée plus tard.

Fourches et râteliers se fabriquaient et se réparaient à domicile, au cours des longs mois d'hiver. La fourche d'autrefois, plate à l'exception des cornes de vaches (comons) fichées aux trois pointes, désavantageaient ceux qui s'en servaient. On ne devait pourtant pas ignorer, de ce temps-là, l'art de courber le bois. De nouvelles fourches à extrémités élégamment recourbées et combien plus maniables firent apparition aux foires au milieu du XIX^{ème} siècle. Toutes nous venaient de la plaine. Le Combir, on s'en étonne, préféra les acheter que d'adopter ce nouveau système de fabrication.

Le râtelier était facile à fabriquer. Les vieillards s'en chargeaient volontiers. On pouvait les voir occupés, en veillée, à arrondir au moyen d'un simple couteau les bâtonnets destinés à servir de dents; à percer dans une liste de bois des trous en enfilade; à adopter à un long manche (l'ata) la tige munie de ses dents au moyen d'étais également de bois ou de solides racines.

Par nécessité, chaque cultivateur devait s'improviser, dans une certaine mesure, charpentier, boisselier ou charron. Dans nombre de fermes l'on parvenait à produire un fléau, un van, une brouette, un chariot à deux roues, voire un char à foin à quatre roues.

1. Le lieu où a été exposée cette charrue n'a pas été spécifié par le professeur Piquet. Il s'agit probablement du musée national.

L'étable, aux fenêtres rares et petites, était mal éclairée, peu ou pas aérée. Il existait même des étables tout-à-fait borgnes.

Une fois habitué à la pénombre, l'œil distinguait, suspendu ou accroché quelque part, l'indispensable chaise de vacher (boutacu) à pied carré ou tourné, muni d'une pointe. Une courroie permettait de le fixer à la ceinture du traicteur.

Une sorte d'étagère reliant deux poutres du plafond abritait l'étrille, la brosse et la boîte à graisse. La tâche (tatse), récipient de cuir pour le sel et gobelet à graisse attenant, se rencontrait dans les chalets de montagne.

Dans un coin, appuyée à la muraille lépreuse, nous distinguons vaguement: la pelle carrée de bois, dite rabliot, servant à glisser le fumier vers la raie, dépression à l'arrière du bétail où coule le purin, le balai de bou-leau (biolle) et la brouette à fumier (béluyetta) et "un tri", soit trident¹.

A la muraille s'adossait certaine chaise percée répondant au nom de "benna", inévitablement flanquée de deux monceaux de ramilles vertes de sapin (dé) à une époque où le papier n'abondait pas.

La lourde caisse à purin, dite beluyè, tantôt montée sur roue, tantôt transportable au moyen d'une civière, servait à vider le creux à purin de son lisier lorsque la nécessité s'en faisait sentir.

Cette cassollette odoriférante et encombrante se remisait d'ordinaire au névau. Un puisoir (pouaijaou) en était le compagnon naturel. Il importe de ne pas confondre cette caissette carrée et mobile avec le puisoir rond au manche fixé obliquement qui servait à projeter sur les prés le ferti-lisant liquide en longues traînées².

1. NdR. Sauf erreur le trident avait en réalité quatre dents. Pour la simple raison qu'une fourche a trois dents, utilisée de préférence pour les foin, n'aurait pas permis de déplacer le fumier, les fourchons étant trop écartés.

2. Pergues au pays de Neuchâtel; terme apparenté à notre désuet "perdzolàye"; l'un et l'autre dérivés de pergere - diriger vers.

Les terres cultivables se fractionnèrent de bonne heure dans nos montagnes. Le livre des reconnaissances de 1489-1490 en donne d'intéressants témoignages. Il n'était guère de vastes domaines d'un seul tenant, à part certaines endominures des Prémontrés. Les plus gros domaines des particuliers, de 20 à 30 fauchées, comprenaient une série de parcelles égrenées. Les petits domaines d'une dizaine de "falcias" ou moins, l'emportaient en nombre. Cette proportion se maintint au cours des âges jusqu'à tout récemment. Toutefois aujourd'hui la petite propriété est en voie de diminution. Il devient difficile d'être tout à la fois horloger et cultivateur. La grande propriété s'impose.

Dans les conditions passées le nombre des valets de ferme et des servantes demeura toujours restreint.

Le vâle et la sèrvâeta qui s'attachaient à leurs maîtres faisaient parfois carrière dans la même ferme. Ils devenaient en quelque sorte membres de la famille, entretenant avec chacun des rapports cordiaux, chôyaient les enfants comme s'ils leur appartenaient, tenaient âprement les intérêts du patron. Ces dévoués serviteurs finissaient paisiblement leur carrière au lieu même de leur activité.

La chronique scandaleuse a pourtant gardé le souvenir de maints patrons au cœur de pierre qui liquidaient leurs domestiques sitôt que les forces de ceux-ci commençaient à fléchir.

À côté du domestique à l'année ou à vie, les saisonniers jouaient un certain rôle. Les bonnes maisons embauchaient volontiers jeune homme ou jeune fille de la région pour la durée des semailles, des foins ou des moissons¹.

Cette pratique subsiste pour les faneuses seulement. Mais ce sont, depuis je ne sais combien de générations, des faneurs (saëtâ) qui nous viennent de la plaine. Ces ouvriers, souvent propriétaires chez eux, viennent travailler quelques semaines à la montagne plutôt que de rester désœuvrés une fois leurs propres foins remisés. Qualifiés de "pégans", ces rudes travailleurs se distinguent d'emblée par leur accent spécial qui trahit la Côte, le Gros de Vaud ou Fribourg..

Au siècle dernier les établisseurs d'horlogerie de quelque importance avaient leur pommeau. Ce jeune commissionnaire avait surtout pour mission de porter de l'ouvrage aux ouvriers disséminés dans les villages, hameaux et maisons foraines; comme aussi celle de rapporter au comptoir les mouvements confiés. Le pommeau logeait et mangeait chez le patron et devait se prêter à toutes sortes de besognes domestiques. Le régime des fabriques

¹; Livre de raison du secrétaire B. Golay; milieu du XVIII^e siècle.

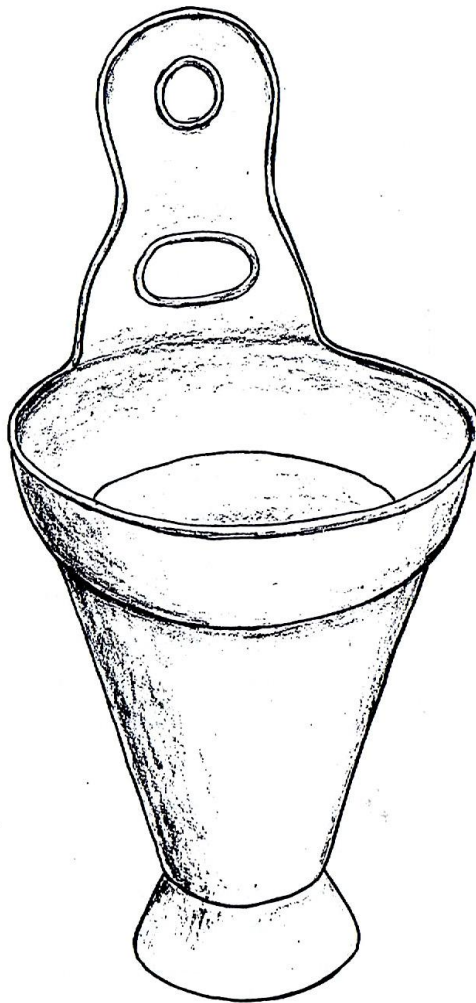
tend à faire disparaître les pomeaux.

198

Rappelons brièvement le souvenir de saisonniers d'autrefois.

Vers le milieu du siècle dernier, antérieurement peut-être, nombre de jeunes filles et femmes passaient chaque année la montagne pour s'engager comme effeuilleuses ou vendangeuses. Une grande licence sévissait, dit-on, à cette occasion; aussi les mamans alarmées faisaient-elles tout pour dissuader leurs filles de s'y rendre.

On trouvera plus en détail ultérieurement la manière dont les petits bergers de chez nous s'en allaient garder le bétail en Bourgogne du 1^{er} juin au 1^{er} novembre. La commission des écoles leur accordait un congé d'été.



Seillon à traire

"Dulce est maiorum versari habitacula"

Bâtiment après bâtiment, rang après rang, la ferme originelle s'était allongée aux deux extrémités. Le long toit de bardeaux abritait non moins de 6 propriétaires.

Toute une troupe d'enfants s'ébattait dans et aux abords de cette volière.

L'un des chefs de famille, marié sur le tard à une jeune femme, se payait une douzaine d'enfants. En 1820, alors que la cadette de la smala avait 4 ans tout juste, le père additionnait ses soixante et dix printemps.

Bien que l'un des fils aînés fut déjà marié, toute la famille persistait, selon la coutume ancestrale, à vivre à même pain et pot.

Le jeune ménage, par commodité, occupait le poyle du bas, les vieux parents la salle de l'étage, les jeunes frères et soeurs les chambres derrière.

Par la force même des choses, les aînés jouaient un rôle de plus en plus important dans la maisonnée. A eux incombait dans une large mesure l'exploitation du domaine et du pâturage de montagne loué de la commune, tandis que le père s'absorbait dans des besognes mal rétribuées de fonctionnaire. Ainsi la maigre succession se trouvera réglée d'avance. Les autres enfants, les filles surtout, devront se contenter de pas grand chose. Il ne faudrait pas voir une application du droit d'aînesse inconnu chez nous¹. Seules les circonstances particulières impliquaient ce genre de règlement. Il pouvait tout aussi bien arriver au cadet de reprendre le train si ses aînés s'étaient établis à leur compte.

Mère et bru se partageaient les soins du ménage, non sans quelques frotements et blessures d'amour propre². Y en avait-il de l'ouvrage à nourrir,

1. Les filles héritaient de biens fonds seulement en l'absence d'un frère.

Aux garçons terres et maison. Leurs soeurs se voyaient régulièrement réduites à leur légitime, consistant en trousseau, en une modeste somme ou en une pièce de bétail dans les familles aisées.

Il sera fait allusion plus bas, au sujet du vêtement, à un intéressant contrat entre beau-père et gendre en 1657 réglant la dot de l'épouse.

2. Dans une localité voisine, trois frères mariés firent de longues années durant ménage commun. Après divers essais peu satisfaisants, on en vint au sage arrangement que voici: chacune des belles-soeurs se chargea à son tour de faire la cuisine pendant une semaine. Les autres, pendant ce temps-là, pouvaient se livrer à la couture et au tricot.

tenir au propre, habiller et raccommoder une quinzaine de personnes, le vieil oncle Abram-Isaac compris! 200

Aux heures des repas le père, s'il n'était à l'hôtel de ville, occupait la place d'honneur, le bout de la table le plus rapproché du foyer de la vaste cuisine. Chacun des assistants lisait à son tour le bénédicité en ces termes: "Dieu nous bénisse, nous nourrisse, ainsi soit-il, amen".¹

Le vieux père était l'objet d'une vénération particulière. Selon la règle d'alors, tous ses enfants le vousoyaient, même la cadette à laquelle on permit exceptionnellement de tutoyer sa mère. N'a-t-on pas toujours un peu d'indulgence envers les tard-venus ?

L'arrière-saison venue, la cuisine devenait le lieu de rassemblement naturel pendant les longues soirées. Assis sur des bancs, des escabeaux ou des troncs, les adultes égrenaient des souvenirs gais ou tragiques. Les mîches, tout oreilles, apprenaient ainsi à connaître les faits et gestes des générations disparues. Comment ne pas palpiter au récit de la lutte contre les fauves, les rôdeurs ou la peste ? Pour la centième fois, sans pourtant jamais lasser les auditeurs, l'oncle Abraham-Isaac racontait sa brouille avec le gnôme bienfaisant de nos chalets, le nyonnêlôu.

La soirée se prolongeait assez tard, car, au bon vieux temps, on ne songeait guère à se lever avant les premières clartés du jour.

Des voisins, des voisines, sachant qu'on veillait chez le Grand David, accouraient. Certains ou certaines, assuraient les mauvaises langues, le faisaient par pure avarice, économisant ainsi leur provision de bois.

De temps en temps, le dimanche surtout, la veillée était consacrée au chant des psaumes. Deux des fils l'agrémentaient en jouant du violon. Ainsi les enfants s'initiaient dès leur bas âge à la musique sacrée. Les mieux doués finissaient par savoir le psautier par coeur, ou presque. En voulez-vous la preuve ? A l'école du Brassus, chaque écolier était appelé à chanter un psaume ou cantique à son choix devant les experts le jour de la visite. Or en 1832, une jeune fille à laquelle on demandait de désigner le No préparé, s'écria: "Choisissez-vous-mêmes, Messieurs". Les membres de la commission des écoles désignèrent alors le Cantique no 40, "du rocher de Jacob

1. Le bénédicité ne se dit plus guère de nos jours. Un catéchumène interrogé par le pasteur qui lui demandait: "que dit ton père avant les repas?", répondit après s'être creusé la tête: "le papa, y dit: à présent attaquons"! Hilarité générale, comme on peut le penser.

toute l'oeuvre est parfaite". La gamine chanta d'abord les cinq couplets de l'alto (ancien nom du soprano), pour passer successivement au baryton et à la basse, ce sans absence de mémoire ni bavure.

201

Si anciens et anciennes se rencontraient, ils en venaient invariablement à traiter de généalogie. La plupart étaient férés à glace sur ce chapitre et pouvaient dire en toute sûreté des générations en arrière à qui ils étaient "d'apparent" (dàpàrà), c'est-à-dire à qui ils étaient apparentés. On cultivait bien davantage les relations de famille que ce n'est le cas aujourd'hui; on se "récriait", pour nous servir d'une expression pittoresque du français local adaptée du patois.

De proches parents habitant porte à porte risquaient de se brouiller. Le Combiér passa pour singulièrement susceptible (gèfre). Peu suffit à provoquer son ire. La poule du voisin vient-elle picorer les laitues, sa chèvre enjambe-t-elle la barrière, les familles s'en voudront, et pour longtemps.

Rester en bon termes avec des parents domiciliés à quelque distance réussissait mieux. Ces visites avaient lieu une ou deux fois par an, le dimanche. L'oncle et la tante, le sermon terminé, arrivaient juste pour le bouilli dominical. L'après-midi, examen des bêtes à l'étable, de la récolte pendante ou du "techon"¹; selon la saison. Après le goûter la visite se prolongeait tard dans la soirée. On cassait encore la croûte avant de se séparer par des "quand vous revoit-on" ou des "quand nous rendez-vous visite?"

Les importuns ne manquaient pas. Certain cousin crampon (pèdze) vous tombait dessus plus souvent que de raison. Sa famille s'ingéniait toutefois à ne pas lui faire sentir qu'il abusait.

Une distinction s'imposait entre les parents du sang et ceux de bois (pàrà dè bó), soit à la mode de Bretagne. Il arrivait pourtant à d'aucuns de faire plus de cas des derniers que des premiers. Tel était fréquemment le cas des pères et mères d'un jeune couple dont l'union donnait toute satisfaction.

Les gracieusetés facilitent les relations entre parents aussi bien qu'entre amis. Alors que la fève brune, autrement dit le café, n'apparaissait encore que sur de rares tables, les dames des meilleures familles se faisaient un plaisir d'inviter leur parenté féminine et leurs amies intimes à prendre le café noir. Seul certain clan s'y trouvait admis. Avoir pris le café chez "la femme au ministre" ou "la femme au syndic", grand honneur!

Certaines dames huppées se distinguaient en offrant en outre un canard à leurs invitées. Bientôt les sucres inbibés d'eau de cerises firent apparition aux repas de noce ou de baptême. Une personne appelée pour la première

1. Tas de foin sur les foiniers.

fais à savourer cette nouveauté sussura à l'oreille de son commensal, confondant deux volatiles d'espèce rapprochée: "Jacques, passez-moi donc encore un de ces pigeons; je les ai trouvés tellement bons!"¹.

La nomenclature combière des degrés de parenté paraît assez pauvre. La plupart des noms répondent au français.² Les suivants seuls méritent une mention.

Grand-père et grand-mère devenus *grāe pēre* et *grāe mēre*, se disaient *pēre grā* et *mēre grā* en patois.³ S'agissait-il d'aïeul et d'aïeule, *rāvēr* était d'usage (*niō(mā) rāvēr*). *Rōrōvīz*, pour désigner le bisaïeul ou la bisaïeule, s'entendaient rarement.

Les expressions *remuē* (e) de germain, s'entendaient pour cousin et cousine au second degré (*rām yā dē*). Le dernier composant est à peine patois. Preuve de son adoption tardive.

Dzāēdre (gendre) tend à céder le pas à *byd f*, c'est-à-dire à beau-fils.

A de notables exceptions près, les obligations matérielles et morales contractées par les parrains et marraines à l'égard de leurs filleuls et filleules tendent à se relâcher. Le temps n'est plus où les noms de compères et de commères (*kūpāri*, *kūmāro*), figuraient sur l'acte de baptême à la suite de ceux des parents du néophyte. *Pārē* & *mārēna* tendent à remplacer les anciennes appellations; *folōēu* ^{& folōēula} pour filleul et filleule, deviennent singulièrement désuètes. Qui se rappelle encore du verbe *bātāyē* (baptiser) et de son dérivé *bātāyādze* (baptême) ?

① *Dzōh fōrat mē rāe āhrē yō dē llē*
hātō; lēz ē fōvā tē lēmā hō (1840).

② *fēr = fērē, ōhl, tāt, kūgā, kūgōm,*
pā ōhl, pā tāt (oncle, tante, caenn, caennie, grand-
oncle ou tante)

③ *De bonne heure tātā & mārē feroent nātāyēt*
une arceuse, mātē & fōmille

Les « névaux » de la Vallée de Joux² – par le professeur Auguste Piguet –

Aussi haut qu'on peut remonter, les maisons d'habitation de la région furent pourvues de murailles. De rares vestiges des XIV^e et XV^e siècle en font foi³. Seuls les ruraux exhibaient des parois de bois, reposant le plus souvent sur des soubassements de pierre. Les générations qui se succédèrent dans le Haut Vallon demeurèrent fidèles, jusqu'à une époque récente, au mode de construction apporté par les premiers colons ou adapté par eux à leurs besoins de montagnards.

Toute ferme combière comprenait au midi d'ordinaire une tranche réservée à l'habitation familiale. Le secteur adjacent servait de rural (voir fig. 10).

De la cour ou de la route, on pénétrait de plain-pied ou presque dans le *névau* (en patois nèvo)⁴. Ce renforcement pratiqué face à la grange et parfois à l'étable, accusait quelque 3 mètres de profondeur, sur 6 à 10 mètres de long (fig. 11). Cet espace, protégé au midi par le mur épais de la chambre du ménage, au nord par la façade latérale du bâtiment, demeurait généralement ouvert toute l'année. Trois portes s'ouvraient à l'arrière du *névau* : celle du long corridor traversant la ferme de part en part ; la vaste porte à deux battants de la grange (repliés pendant la belle saison) ; la porte, plus étroite de l'étable, parfois séparée du *névau* par une cloison faisant vestibule.

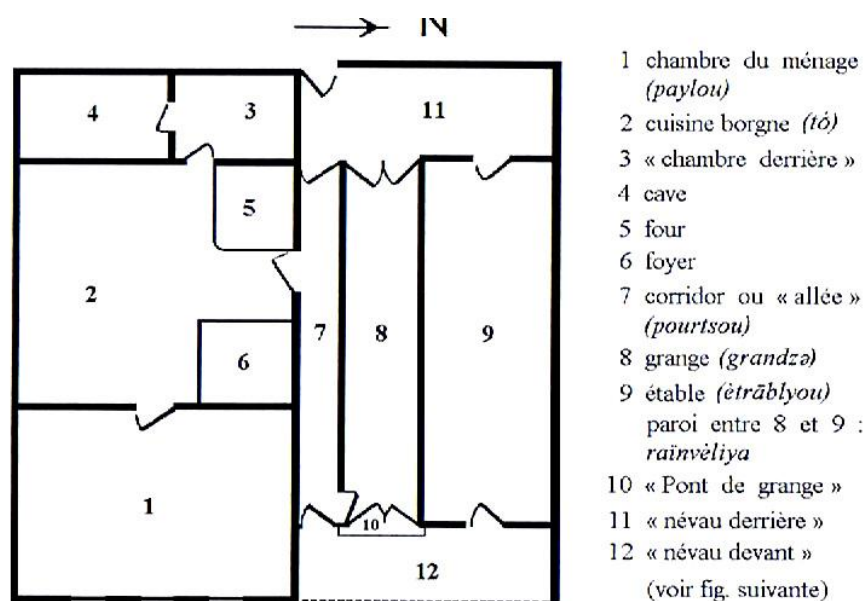


fig. 10 Plan d'une ferme ancienne (dimensions 20 × 20 m)

² Folklore suisse.-Bâle.- 34,2 (1944), p. 28-34. NdR : « Néveau » s'écrit plus volontiers de nos jours « néveau ». Nous ne donnons ici que des extraits de l'article.

³ Amas de pierres provenant de la ferme des Bassins au Lieu ; reste de celle des « Vieux Chesaux » au Chenit.

⁴ NdR : mettre accent aigu sur le o final, accent que nous n'avons pas pu intégrer selon notre clavier actuel.

Un plan incliné, haut de 25 cm, séparait le *névau* de la grange. Les chevaux lourdement chargés, redoutaient de franchir ce dernier mauvais pas, glissant de nature et dit le *pont de grange*.

Le gîte où s'enchaînaient les madriers de la grange dépasse plus ou moins l'alignement au flanc gauche du pont, formant ainsi une sorte de siège.

Deux bras de soutènement disposés obliquement, reliaient aux chevrons du toit la paroi qui sépare la grange du *névau*. Un cas m'est connu où étais et chambranles font voir des enjolivures en forme de points d'exclamation aux couleurs bernoises. La ferme en question date de 1692. La plupart des étais devenus inutiles, disparurent lors de la fermeture du *névau* par une muraille.

Sur l'un des flancs du *névau* apparaît souvent un rustique escalier tendant au *soleret*, sorte de bûcher, en prolongement du fenil et au-dessus de l'entrée de l'étable.

Du côté opposé au *soleret*, un banc rustique s'adosse à la muraille. Nous y reviendrons tout à l'heure. Si par contre la ferme comprend un étage, on y accède souvent par un escalier fixé au mur de la chambre du ménage. Dans ce cas-là il ne saurait plus être question de banc. Cette rampe, de construction soignée, se termine par une plate-forme sur laquelle s'ouvre la porte de la *salle* (pièce de l'étage faisant pendant à la chambre du ménage (*paylou*) du rez-de-chaussée).

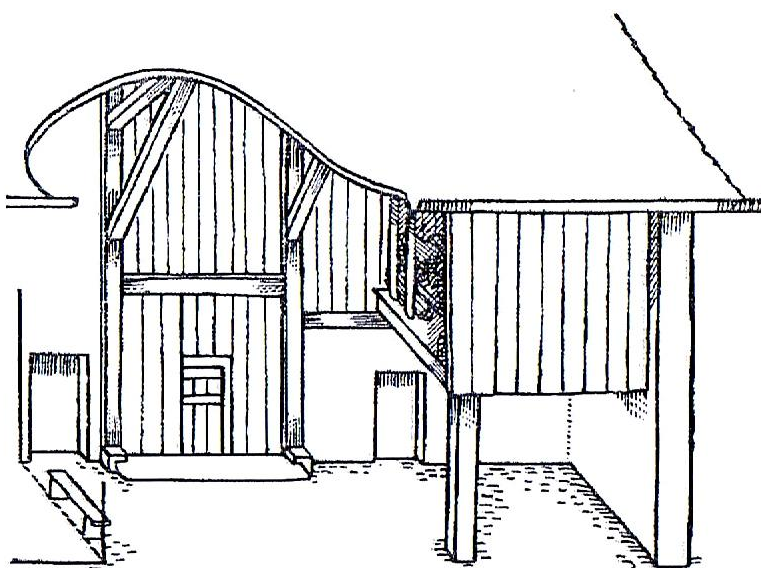


fig. 11 Schéma d'un «névau». De gauche à droite : porte du corridor, porte de la grange, porte de l'étable ; devant l'étable : *soleret* pour le bois ; la partie supérieure du *névau* était souvent fermée par une cloison.

Une balustrade rudimentaire est adaptée à l'escalier. Rares les cas où ajourées, les lattes de bois (*damettes* en français du cru) témoignent d'un brin de goût artistique. Cette lacune surprend chez une population si adroite de ses doigts. La porte du corridor du rez-de-chaussée se dissimule ainsi sous la rampe d'escaliers. En dépit du *beau-jour*, le vestibule demeure alors dans la pénombre.

Dans d'autres maisons anciennes, on gagnait l'étage par une cage d'escaliers appuyée à l'une des murailles de la cuisine.

Lorsque plusieurs bâtiments formaient une rangée, il arrivait à deux névaux contigus de n'en former d'un. Aucune barrière ne se glissait entre deux. Au fond clapotait d'ordinaire la fontaine commune à l'agglomération. L'un de ces névaux communs n'a pas changé d'aspect depuis des siècles.

....⁵

Le *névau* rendait naguère de précieux services. Le cultivateur y sciait et fendait son bois d'affouage⁶. Il y écorçait ses pieux au banc d'âne, les appointissant ensuite sur un billot. A l'occasion, on y préparait les *léchers* des bêtes (mélange de son, de fleurs de foin et autres ingrédients). On y tressait de rustiques paniers en racine. Le boisselier d'antan s'y livrait à ses minutieux travaux tant que la température le permettait.

La ménagère appréciait le banc adossé au mur de l'appartement. Elle aimait à y filer sa quenouille, à y carder sa laine, éplucher ses légumes ou peigner ses fillettes. Voisins et voisines s'y attardaient volontiers à deviser.

Le soir venu, le banc rustique accueillait les amoureux. Des chanteurs des deux sexes venaient y faire entendre leur répertoire : chansons sentimentales ou patriotiques françaises ou airs de chez nous. Le concert se prolongeait parfois assez tard dans la nuit. Le bruyant accordéon s'en mêlait trop fréquemment.

Longeons maintenant l'interminable corridor qui sépare du rural les locaux d'habitation (voir fig. 10). Trois portes donnent sur *l'allée*, outre celle par laquelle nous venons de passer. A gauche s'ouvre celle de la cuisine (s'il en existe une autre du même côté, tendant directement à la chambre du ménage, vous pouvez être sûr qu'elle fut percée après coup). – A droite, vous voyez la porte de la grange utilisée presque exclusivement en hiver. – Au fond, voici la porte du *névau-derrière* (en patois *névo dèrrin*). Ce local, toujours fermé, fait pendant au *névau-devant*. Il n'en a pas l'importance, aussi certaines fermes s'en passaient-elles.

Le *névau* ouvert est condamné d'ancienne date. Il y a plus d'un siècle déjà, maint propriétaire, désireux d'être vraiment chez lui, à l'abri des indiscrets, pourvut son *névau* d'une paroi mobile. Elle finit par demeurer en place pendant toute l'année. On en avait assez du bruit fait au *névau*, des cris perçants (*siclées*) des jeunes filles, des tours qu'on croyait spirituel de jouer. Quelques-unes de ces parois protectrices subsistent encore.

Vers la même époque (1820), et pour de semblables raisons, les propriétaires aisés commencèrent à pourvoir leur rural d'une façade maçonnée en prolongement de celle de l'habitation. L'on prit généralement la sage précaution de doter la façade nouvelle de baies du même style et module que celles de l'ancienne façade. A contempler certains bâtiments, nul ne se douterait qu'une

⁵ NdR : suit tout un développement sur les marques et inscriptions que l'on pouvait trouver autrefois dans certain de ces névaux. Nous ne reprenons pas cette partie.

⁶ NdR : bois de chauffage.

des moitiés du front vit le jour un demi-siècle après l'autre. Mais la porte de grange franchie, vous retrouverez le *néveau* primitif ; vous y distinguerez les mortaises où s'enchaînaient les bras de soutènement.

Les *névaux* ouverts disparaissent l'un après l'autre. Bientôt ils ne seront plus qu'un souvenir. Dans mon petite patelin de Derrière-la-Côte, ils étaient nombreux il y a 60 ans. Aujourd'hui on n'y en compte plus un seul. D'autres localités et surtout les maisons foraines ont heureusement mieux conservé cet élément d'architecture traditionnel.

La vallée de Joux partage avec d'autres régions jurassiennes la particularité du *néveau*. On le retrouve plus au nord dans les cantons de Neuchâtel et de Berne. En Franche-Comté limitrophe quelques *névaux*, tout pareils aux nôtres, se voient encore. Qui se chargera avant qu'il ne soit trop tard, d'établir l'aire des *-névaux* d'autrefois⁷.

La maison paysanne suisse – par Heinrich Brockmann-Jerosch, Neuchâtel, La Baconnière, 1933. Chapitre de cet ouvrage intitulé : **Le Jura vaudois et la Vallée de Joux**, par H. Brockmann-Jerosch avec le concours d'Edgar Piguet :



Maison du Vieux-Cabaret aux Charbonnières. Il existait encore il y a quelques années seulement un néveau côté route, et un néveau côté jardin. Celui-ci a été proprement massacré.

⁷ D'après les matériaux du « Glossaire », le terme *nèvo* et var. s'emploie surtout dans le Jura vaudois et neuchâtelois (cf. aussi PIERREHUMBERT, 389 ; HUNZIKER, IV, 68 ; BROCKMANN-JEROSCH. – Schweiz Volksleben, II, 121 et fig. 240, 247 ; R. MEYLAN. – La vallée de Joux, 73 et fig 22). Le mot paraît être un dérivé du lat. *nix nivem* « neige » et remonter à une base *nivala*. – Le terme correspondant du Jura bernois est *devant (l') huis* : le renforcement peut y accuser cependant des formes quelque peu différentes. Voir les plans dans Hunziker, vol. IV.

La maison. Cette maison basse et large, au rez de maçonnerie, le reste en pierre ou bois, recherche plutôt les bas-fonds abrités des vents que les crêtes exposées. Elle est orientée d'après le soleil, la façade longue, celle des portes et du névau, du côté du soleil levant, ¹ de sorte que l'on peut accéder par ce côté

¹ Cf. les travaux de René Meylan, en particulier « La Vallée de Joux », *Bull. de la Soc. neuchâteloise de Géographie*, Neuchâtel 1929.

soleil à la cuisine, à l'étable et à la grange. Car toutes les parties de la maison sont réunies sous un seul toit. C'est le type de la maison tripartite remonté du Plateau. Mais le caractère ne s'en observe guère du dehors ; le fait que la maison s'enfonce en terre d'une hauteur d'hommes, la pénurie de fenêtres déroutent à première vue. Pour se défendre du froid, la maison, non contente de s'enfoncer en terre, s'enfonce souvent dans le roc. La toiture est de faible pente, l'angle de faite dépasse souvent les 140 degrés. Une couche d'un mètre ou deux de neige sur le toit n'effraye pas les gens, au contraire, cela fait couverture et s'ajoute à la couche d'humus

forestier et de mousse dont on doublait jadis les toitures de bardeaux. Par ces hivers de loup on n'aime guère quitter son coin, la cuisine sert donc tout ensemble de chambre à coucher, de chambre à manger et de chambre à outils. Jadis la cuisine n'avait pas de fenêtres et s'éclairait par la cheminée. Actuellement encore, les fenêtres qu'on y a percées ne servent pas à grand'chose.

La cheminée de planches, du type assez mal appelé bourguignon, ou à la savoyarde, s'évase du bas jusqu'à tenir toute la cuisine, quatre mètres sur quatre et plus. Elle se présente plutôt comme une construction rapportée et ferait croire que, dans le temps, la cuisine montait jusqu'au toit et laissait divaguer la fumée. Dans une lettre datée du 27 octobre 1799, au cours de son voyage en Suisse, Goethe nous décrit l'une de ces maisons : « Elle ne différait en rien par la construction intérieure, dit-il, des maisons ordinaires, à cela près que la cuisine servait tout ensemble de chambre de réunion et de vestibule d'où l'on gagnait les chambres du palier et l'escalier montant à l'étage. D'un côté un feu brûlait par terre sur une plaque de pierre, dont la fumée était recueillie par une vaste cheminée solidement et proprement construite en planches assemblées. Dans un angle s'ouvraient les portes du four, le sol était recouvert d'un plancher, à la réserve d'un petit coin devant l'évier qui était cimenté. Tout alentour et jusque sur les poutres en l'air s'alignaient, en bon ordre, toute espèce d'ustensiles, assez proprement tenus ». Le feu brûle ici en permanence durant six mois

*La cheminée
de planches.*

de l'année et, pour le reste, il n'y a pas de mois où il ne faille le rallumer.

Assez souvent, la maison jurassienne possède un deuxième foyer, peu apparent, tantôt dans la cuisine, tantôt dans la chambre. Simple niche dans le mur, qui sert actuellement à entreposer l'attirail du fourneau ou de menus objets. Le nom de *cabornet* est un diminutif de *born* ou *bronn*, qui désigne la cheminée. Certains se souviennent d'y avoir vu brûler du feu, censément pour donner du « bon air ». Les uns expliquent qu'il s'y brûlait du genévrier pour donner bon goût à la viande fumée, d'autres que c'était « bon pour la grippe ». On se demande s'il ne s'agirait pas là d'un vestige d'autel aux dieux lares. *Le cabornet.*

De la cuisine, on passe dans la chambre à coucher des parents qui élit volontiers le côté soleil, et dont les tablettes de fenêtres se trouvent au niveau du sol extérieur. Suit une troisième pièce, tantôt chambre à coucher, tantôt cave. De la cuisine de nouveau un corridor en planches, simple construction volante naguère, aujourd'hui prise à l'œuvre, conduit à l'étable et à la grange. De cette façon, toute l'exploitation domestique peut se faire sans mettre le nez dehors. D'autre part, le plan est conçu de manière à laisser l'entrée en retrait entre les deux corps avançants de la façade, ce qui ménage là une façon de vestibule abrité au soleil. Dans la belle saison, c'est là que l'homme bûche son bois, façonne ses bardeaux ou ses ustensiles, que jouent les enfants, que la femme fait sa couture, que se tiennent le chien et la volaille. Et de là aussi qu'on gagne la grange par une rampe. *Le névau.*

Le bois à brûler s'empile sur une galerie qui n'est que le prolongement de la poutraison de l'étable, le *soleret*, complément du *solin*, qui se place au-dessus de l'étable et qui supporte la provision de foin. Si le tas monte jusqu'au toit, on y accède par une lucarne ménagée dans le toit, d'où l'on peut gagner, soit le solin, soit les planchers étagés dans la grange, les *ébauchés*, qui ont chacun leur office spécial.

A côté de ces maisons isolées, qui font plutôt rareté à la Vallée de Joux, les maisons s'enchaînent par rangées, qu'ils appellent les *voisinages*, où les parties agricoles occupent une place réduite et qui s'annexent de nouvelles bâtisses au fur et à mesure des mariages.

Les toitures consistaient en un tablier de bois rond revêtu de mousse et d'humus forestier, puis recouvert d'une épaisse couche de bardeaux. Au prix où sont montés le bois et la main-d'œuvre, ces coûteuses toitures ont fait place presque partout à la tuile, et particulièrement à la couverture de zinc. En même temps que les maisons gagnaient en hauteur, plus exposées au vent, il s'agissait de les protéger en évitant toute espèce de saillies qui eussent donné prise. Quand il transforme sa maison, le Jurassien pousse les murs aussi en dehors que possible, quitte à supprimer le névau. Ces toits de zinc à fleur de murs, qui parlent d'urgence pratique, l'absence de volets rabattus en dehors, dont le vent ferait des jouets, voilà qui est fait pour souligner l'aspect prosaïque de ces demeures.

D'autre part, les temps modernes n'ont pas laissé d'améliorer beaucoup le confort de l'intérieur. Nul doute que la chambre à coucher et la cuisine jadis ne faisaient qu'un. L'aisance grandissante, les besoins de l'industrie horlogère ont conduit à séparer ces pièces. La partie antérieure de la cuisine devint la chambre à coucher des parents, et créa en s'agrandissant un avancement sur la façade. Le chauffage de cette pièce devait être des plus spéciaux. Comme on n'eût su que faire d'un foyer ouvert à fumée libre, on pratiquait dans le mur une niche de 80 sur 100 cm., où l'on encastrait une plaque de fonte historiée d'emblèmes et de millésimes, achetée à Morez ou à Lons-le-Saulnier, comme le prouveraient les écus aux lis de France. Le foyer de la cuisine suffisait à chauffer cette plaque et la niche, la *cavette*, était un bon coin où s'asseoir. Certaines pièces n'ont jamais connu que ce mode de chauffage. Puis est venu le poêle, sans lequel aujourd'hui l'horloger ne saurait vivre. Les anciennes plaques ont été encastrées dans le mur de la cuisine, soit pour l'ornement, soit comme protection derrière le foyer.

Dans les maisons modernisées, la chambre des parents s'est ornée d'une fenêtre à croisée. La plus ancienne de ce genre que j'aie notée, une maison du Lieu, datée de 1616, confirme l'avis de M. Aug. Piguet, qui fait remonter cette amélioration au XVII^{me} siècle. Il s'agit à vrai dire d'une bâtisse à un étage enfoncée de 1 m. 80 dans la roche, et dont la cuisine est encore dépourvue de fenêtre,

mais propre et confortable dans l'ensemble. Tout dit qu'il s'agit d'une maison aisée ; les assises du toit sont en pierre de taille. Les demeures à deux étages datent au plus du XVIII^{me} siècle. L'étage supérieur présente, en plus des chambres à coucher, une pièce lambrissée au-dessus de la chambre de famille, la *salle*, qui sert aux réceptions et témoigne du niveau de culture qui règne en cette contrée.

Les textes de Samuel Aubert

Une vieille maison – La Revue du 11 mai 1924 –

Une maison, c'est un logement, un abri pour se préserver des intempéries et vaquer à ses occupations, mais c'est encore un foyer, un sanctuaire, un lieu vénérable, auquel on s'attache par toutes les fibres de l'être, en tant que les aïeux l'ont bâtie, y ont vécu et que soi-même on y est né. Le même attachement, l'homme l'éprouve pour la maison qu'il a conçue en rêve, que les circonstances lui ont permis ensuite d'édifier, d'habiter et dans laquelle il espère finir ses jours. Mais à la maison des ancêtres vient s'ajouter un sentiment spécial de vénération, celui que l'on ressent pour les choses qui ont de l'âge, qui ont vu passer le temps, et auxquelles se lient tant de souvenirs. La maison des pères peut être inconfortable, mal située ; elle est néanmoins le foyer, l'origine de la famille, le centre vers lequel convergent volontiers les pensées de celui dont l'enfance a été heureuse. Et une telle maison, on ne s'en défait que par nécessité, lorsque des circonstances absolument impérieuses vous y obligent.

Le patriotisme, ce sentiment tant dénigré aujourd'hui, est l'affection intime que le citoyen porte à son pays. L'attachement à la maison, au foyer familial en marque la première manifestation ; il en est à l'origine, si l'on veut, car dès le début, des liens sacrés retiennent l'individu à son foyer, qui par la suite s'étendent à son village et au pays tout entier.

De bonnes et vieilles maisons, demeures confortables mais point luxueuses, faites pour durer et se rir des rigueurs du climat, nous en avons par douzaine dans notre haut pays, qui n'est cependant pas un vieux pays, puisque l'habitation date de quelques centaines d'années seulement. De leur origine première, la plupart ne conservent que quelques murs et poutres, tant on les a peu à peu agrandies, transformées, améliorées et même modernisées.

Parmi ces vénérables demeures, il en est une qui attirera sûrement votre regard, si jamais vous passez à pied au chef-lieu du district, comme elle a déjà, je le sais, retenu l'attention de maints passants à l'œil avisé.

Un peu relevée et située à quelque distance de la grand route à laquelle la relie une double avenue bordée d'aubépines, elle est là, dressant sa longue façade amène, au pied de la côte abrupte et sévère, qui lui fait comme un rempart et l'abrite contre le souffle glacial du joran. Comme moi, vous aurez remarqué qu'un bâtiment adossé à la montagne se présente sous un aspect bien plus agréable et harmonieux que celui qui, s'élevant massif et lourd au-dessus d'une plaine, rompt avec brusquerie la ligne générale du paysage, à moins qu'une ceinture d'arbres de taille appropriée n'établisse une gradation heureuse entre les verticales de la maison et les horizontales du terrain. Mais à la montagne, on ne peut songer à noyer les demeures sous un flot de végétation arborescente, car le soleil y est bien trop indispensable pour vouloir s'en priver, même pour des raisons d'esthétique.

Ce n'est pas pour de telles raisons que le constructeur de notre vieille maison l'a adossée à la côte. Non, il l'a voulue, d'une part à l'abri du vent mauvais et d'autre part au bon soleil qui réchauffe et éclaire les demeures. Bien d'autres, avant lui et après lui, ont fait de même. Elle regarde, en effet, le soleil levant dont les premiers rayons, hiver comme été, viennent caresser sa longue façade percée de nombreuses fenêtres garnies de volets verts.

Le style ! – elle n'en a aucun, si ce n'est celui de l'ambiance avec laquelle ses lignes droites et simples s'harmonisent d'une façon vraiment heureuse. Nul ouvrage ne prétend l'orner, nulle décoration relever la sobriété de ses formes. Sa beauté – car elle en a – lui vient de sa simplicité même. Et une telle beauté, les hommes savent la mettre dans leurs œuvres architecturales dès qu'ils songent à s'inspirer de la nature ambiante et renoncent à copier les formes exotiques.

Le toit ! – Des ancelles en recouvrent encore la plus grande partie. Hélas ! ces vieux toits d'ancelles dont la teinte grisaille s'accorde si intimement avec la couleur du paysage montagnard, personne n'en veut plus, et chacun, au fur et à mesure des nécessités, remplace l'ancelle par quelque autre matière, la tôle de préférence. Et alors, ces toitures métalliques se recouvrent de grandes taches de rouille à l'aspect écœurant. Pourquoi cet abandon de l'ancelle ? – A cause de sa combustibilité d'abord, et des gouttières ensuite qui deviennent un fléau, lorsqu'en hiver, une période pluvieuse succède à un temps froid. Dans ces conditions, la pluie arrêtée par la glace revêtant le bord inférieur du toit, filtre entre les ancelles et inonde la façade et l'intérieur du bâtiment.

Le décor ! – Des jardins, des prairies, de grands arbres... et la côte ! Des arbres, c'est tout ce qu'il faut pour embellir une demeure et lui donner du caractère. Ceux qui voient notre maison sont superbes. Ce sont des érables, des érables gigantesques qui dressent bien haut dans l'azur leur ramure puissante. Chaque printemps les voir reverdir, chaque automne se dépouiller,

chaque hiver résister aux fureurs de la tempête. Ils sont là depuis quand ? – Depuis toujours, semble-t-il, tant ils incarnent la pérennité par leur robustesse et la majesté souveraine de leurs silhouettes.

Du seuil de la ville maison, quelques instants suffisent pour gravir la côte densément enforestée. C'est que celui qui en a été l'heureux possesseur pendant plusieurs années, pendant plusieurs dizaines d'années plutôt, aimait passionnément la bonne terre de chez nous et les merveilles qu'elle est capable de donner. Aussi l'a-t-il laissée produire à sa fantaisie, des sapins, des hêtres, des broussailles indociles, en un mélange pittoresque qui vous fait un air de forêt vierge. Surtout, il avait voué une affection mystique à ses grands sapins, alors que tant d'autres ne songent qu'à abattre les leurs sans nécessité reconnue.

De la côte on jouit de ce tableau qui doit vous être familier, amis lecteurs, car tant de fois déjà, je vous l'ai décrit : le lac, les villages paisiblement assis sur ses rives, les montagnes boisées et, point capital, la Dent-de-Vaulion fermant l'horizon de sa masse puissante et svelte à la fois. Hélas ! Pardonnez-moi ! Avec l'âge, on s'attache tellement à son coin de terre, on se pénètre d'une façon si intime et mystique de son charme et de sa beauté, on lui voue une affection si profonde, que l'on arrive à en parler sans cesse et par-là à ennuyer les autres.

Pénétrons-nous dans la vieille maison ? Pourquoi pas ! Comme ses congénères, elle est remarquable par la vastitude des locaux et le désordre apparent qui a présidé à sa distribution. N'oublions pas que les antiques demeures ne sont pas le résultat d'une construction unique, mais qu'au contraire elles ont subi dans le cours des temps de nombreux remaniements. Elles s'apparentent donc à ces vêtements robustes, qui, après de réitérées transformations et retaconnages, conservent leur destination et habillent une nouvelle génération. Et à son sujet, on peut carrément signifier que maintes fois, dans son intérieur, « avec du vieux on fait du neuf ».

Dans notre vieille maison, rien ne rappelle, en ce qui concerne l'espace, les constructions du XXe siècle. Des chambres immenses, des corridors tournants où l'on s'égare, des locaux borgnes où l'on remise ces vieilles choses laissées par les aïeux et qu'on n'a pas le cœur de détruire. De temps à autre, quelque curieux y met le nez et fait d'intéressantes découvertes : costumes démodés, colifichets oubliés, outils divers des temps passés et volontiers des lettres groupées avec soin, dans lesquelles les disparus révèlent un coin de leur âme, leurs affections, leurs soucis, leurs espoirs. Et ce n'est pas sans émotion que l'on remonte ainsi dans le temps, vers ces ancêtres auxquels on a beau dire, nous devons tant.

Au milieu du bâtiment, une petite cuisine, dernier vestige de la cuisine de la maison première, munie encore de sa vaste cheminée pyramidale en bois. Hier encore, à propos d'une reconstruction, on a mis au jour les restes d'une forge. Et puis, il y a les combles, espaces immenses, avec l'enchevêtrement

gigantesque de la poutraison... Que de place, et combien dans les villes voudraient pouvoir jouir du quart de l'espace inoccupé dans cette immensité.

A l'inverse de tant d'autres, notre vieille maison, depuis l'instant de sa fondation, n'a jamais été vendue. Elle est restée la propriété d'une même famille, puis celle de ses descendants par alliance jusqu'à nos jours. Ainsi, quand on visite par le menu une telle demeure, qui date de 1667, quand on se rend compte des agrandissements et des améliorations que ses diverses parties ont subies dans le cours des temps, ce n'est pas seulement l'histoire d'une famille que l'on peut évoquer, mais bien la lente évolution des conditions d'existence des habitants de ce pays, depuis la prise de possession du terrain concédé par le souverain, jusqu'aux temps actuels.

En pensée, on assiste au premier contact du propriétaire avec son bien, la joux noire, la forêt jurassique, vierge de toute entreprise humaine, qui, depuis des millénaires, couvre le pays. On devine la lutte engagée entre l'homme qui veut conquérir et la nature sauvage du lieu qui se défend. Après de vaillants efforts, une certaine étendue est défrichée, du pâturage est créé, du foin récolté. Une grange est édifiée pour le conserver. La génération suivante améliore la construction, en fait une habitation, ô combien primitive, s'y installe à la toute, poursuit le travail de défrichement, peine dur et augmente peu à peu ses ressources. Du temps passe, la famille s'accroît ; successivement on agrandit la demeure première, on l'exhausse, tandis que par le morcellement de la partie encore vierge du domaine, on provoque la fondation de nouveaux foyers. Rares ont été dans ce temps lointain, les familles à même de conserver tous leurs membres dans le pays et nombreux sont ceux que l'insuffisance des ressources a exilés dans le vaste monde.

Timidement, un jour, quelqu'un s'essaie à l'industrie, un embryon d'atelier, de forge, est édifié ; de nouvelles ressources créées pour la famille. Peu à peu, les conditions d'existence s'améliorent, l'instruction pénètre dans les intérieurs. Puis l'horlogerie fait son apparition, à pas lents d'abord, précipités ensuite et c'est la marche rapide vers l'aisance, le confort progressif des demeures, l'évolution des mœurs jusqu'à nos jours.

L'on s'attache plus qu'on ne saurait le dire au paysage, à l'horizon familier qui chaque jour se profile devant vos yeux. Le village paisible, la montagne à la silhouette aimée, les arbres du chemin, tous ces mille objets que chaque matin on voit à son réveil, tout cela forme un ensemble, un tableau dont on ne se lasse pas, malgré l'accoutumance. Demandez-le plutôt à ceux que les nécessités de la vie ont déracinés de leur coin, à l'âge où l'on sent ces choses. La vieille maison, chaque jour, je passe devant, chaque jour son image s'incruste davantage dans le tréfonds de mon âme. Voilà pourquoi je n'ai pu résister au plaisir de vous en parler, et si j'ai usé de vaines redites, si je me suis appesanti comme toujours sur bien des choses qui me tiennent peut-être trop à cœur, eh bien ! vous me pardonnerez.

Sam. AUBERT

Habitations foraines – La Revue du dimanche du 10 avril 1932 –

Le voyageur qui parcourt la Vallée de Joux est certainement frappé par la dissémination des habitations. Trois villages seulement, Le Lieu, L'Abbaye et Le Brassus, peuvent être qualifiés d'agglomérations véritables : les autres sont formés de bâtiments plus ou moins contigus, disséminés le long des routes de communication. De ces trois localités, les deux premières sont redevables de leur origine à des établissements religieux, auprès desquels elles ont été peu à peu édifiées. Quant au Brssus, c'est à l'utilisation pour des fins industrielles du ruisseau du même nom qu'il doit le jour. L'Abbaye, située sur la Lyonnaz, doit aussi son existence, pour une partie tout au moins, à des circonstances du même genre.

Les autres villages sont nés de la colonisation progressive qui s'est effectuée à la surface des lots concédés par le souverain aux familles immigrées. D'abord, les maisons étaient distantes, mais peu à peu, au fur et à mesure que le défrichement progressait, de nouvelles demeures surgissaient à la suite de partage entre les héritiers du premier occupant ou de vente de parcelles encore vierges à de nouveaux venus.

Mais à côté des villages et hameaux, la contrée, surtout la commune du Lieu, comptait de nombreuses habitations foraines, construites au milieu d'un mas de prés, de pâturages ou de forêts, comme on en voit encore aujourd'hui dans le jura neuchâtelois, bernois ou ailleurs. Leur nombre a singulièrement diminué nous verrons plus loin pourquoi. Si l'habitation foraine offre actuellement des difficultés presque insurmontables, il en allait autrement il y a deux siècles, et même moins.

Les colons du temps jadis n'avaient aucun avantage à planter leurs demeures dans le fond du val, volontiers marécageux, où s'allongent aujourd'hui la plupart des villages. Leur intérêt, au contraire, leur commandait de s'établir par exemple au Pré-Gentet, au Bonhomme ou ailleurs dans le rière territoire de la commune du Lieu, parce qu'en ces localités, ils jouissaient d'un sol plus fertile, d'une insolation plus intense et d'un abri relatif contre les vents froids de l'ouest et du nord.

Jadis, les pays étaient peu sûrs, Le pillage et le brigandage sévissaient un peu partout. L'inquiétude régnait en permanence au sein des populations qui devaient être en mesure de se défendre contre un ennemi toujours possible. Et sachant que l'union fait la force, de nombreuses familles songèrent à grouper leurs demeures, volontiers auprès d'un château fort, de façon à pouvoir se prêter mutuellement secours dans la défense de leurs biens. C'est là un des motifs de la formation des agglomérations humaines en ordre serré.

La Vallée de Joux, isolée dans ses montagnes au boisement vierge, habitée par une population très clairsemée et pauvre au-delà de toute expression⁸, avait peu ou rien à redouter des bandes pillardes, et le besoin de se réunir les habitations pour assurer la défense commune, ne se faisait guère sentir.

Au fait, pourquoi ne pas vivre complètement chez soi, à l'état indépendant, quand rien ne vous obligeait à vous rapprocher du voisin et à se coller à lui ? Dans ces temps-là peut-être déjà, les relations entre voisins étaient d'autant meilleures que l'on ne vivait pas trop près les uns des autres.

D'industrie, à cette époque, il n'était pas question, d'école non plus. Si quelques individus travaillaient à la fabrication du charbon en forêt ou à l'extraction du minerai de fer pour le compte d'entreprises que l'on ne saurait qualifier d'industrielles, chaque famille vivait essentiellement de la culture du bien, ainsi qu'on appelait autrefois le domaine. Et le rendement devait être fort minime, si l'on pense aux méthodes et aux instruments de culture très primitifs, au bétail de petite taille et de faible productivité. On mangeait du pain d'orge, et si la récolte contrariée par les intempéries, manquait, c'était la famine à coup sûr.

On se représente malaisément l'existence des générations qui nous ont précédés. Comparée à la nôtre, elle devait être faite de privations. Ces gens avaient-ils conscience de la précarité de leur situation ? C'est peu probable, car ils ignoraient tout des besoins et des complications qui pèsent sur notre vie d'ultra-civilisés et qui augmentent sans cesse.

Que dire des conditions de logement qui étaient, certes, fort primitives ? Dans la règle, chaque maison se composait de deux pièces d'habitation, l'une sur le devant, l'autre sur le derrière, séparée par la cuisine de la grande cheminée de bois. Les familles étaient nombreuses. Comment chacun trouvait-il une place pour dormir ? Pour nous, gens habitués au confort, cela reste une énigme. Quant à l'hygiène, mieux vaut ne pas en parler. Malgré tous ces déficits, nos ancêtres vivaient peut-être plus heureux, plus contents de leur sort que nous.

Isolés, perdus, certes, ils l'étaient. Souffraient-ils de cet isolement ? Rien n'est moins certain, car tout entiers attachés à la culture du sol, ils n'éprouvaient pas le besoin d'avoir des relations sociales. Ils se voyaient le dimanche, à la sortie du sermon et échangeaient les nouvelles. L'hiver, malgré ses rigueurs, leur paraissait moins redoutable qu'à nous autres modernes, car ils n'avaient pas à se déplacer et le passaient tout entier, bien tranquilles dans leurs maisons basses, protégées contre le froid par l'épaisse couche de neige recouvrant les toits. Seulement, il y avait les loups chassés des bois par la faim. Et voici une histoire que je tiens d'un vieillard : dans une maison très isolée, des quartiers de lard pendaient à la grande cheminée pyramidale surplombant le foyer principal de la cuisine. Attiré par l'odeur, un loup survint, grimpa sur le

⁸ S.A. exagère très certainement l'état de pauvreté de notre population. Au milieu de gens modestes, voire pauvres réellement pour quelques-uns, il y eut toujours des individus de situation aisée. Une société ne peut jamais vivre dans une pauvreté générale.

toit à la faveur de la neige et... tomba dans la cuisine par l'ouverture de la cheminée. Ce qu'il advint de lui ou des habitants, l'histoire ne le dit pas.

Les familles étaient nombreuses, avons-nous dit. En effet, les enfants s'élevaient avec moins de frais qu'aujourd'hui. Seulement, parvenus à l'âge adulte, beaucoup devaient chercher leur vie ailleurs et s'expatrier, car le rendement du sol n'augmentait pas en même temps que le nombre de bouches à nourrir. Les familles essaïmaient donc au-dehors et cela vous explique pourquoi il y a tant de gens d'origine combière, non seulement dans le canton de Vaud, mais dans le reste de la Suisse et dans le monde entier. Dans le nombre, il en est beaucoup qui, maltraités par le sort, souvent (même très souvent), se souviennent de leur origine et viennent frapper à la porte de la Bourse communale.

L'introduction progressive de l'horlogerie, à partir du milieu du 18^e siècle, si elle amena petit à petit plus de confort dans l'habitation, plus d'abondance dans les ressources et améliora aussi rapidement la culture de nombreuses personnes, ne porta nullement atteinte à la vie à l'état forain. Car en ces temps-là et jusque dans le dernier tiers du 19^e siècle, les horlogers travaillaient à domicile dans la chambre de famille ou dans de petits locaux construits à leur intention au pignon du bâtiment. Ils besognaient pour leur propre compte et pour celui des marchands horlogers auxquels ils portaient l'ouvrage achevé pour en recevoir du nouveau.

Le coup fatal porté au « forainisme », cela a été l'école obligatoire. Comment habiter des maisons éloignées des villages quand, hiver comme été, les enfants doivent aller à l'école coûte que coûte ? A cette cause, vinrent s'en ajouter d'autres. Les complications progressives de l'existence, la difficulté des communications et du ravitaillement.

Dès le début du 20^e siècle, l'horlogerie, d'industrie à domicile qu'elle était jusqu'alors, s'est transformée rapidement en industrie en usine. Et le fait a contribué, non pas à l'abandon des maisons foraines – le plus gros du mal était fait – mais à la dépopulation des hameaux décentralisés au bénéfice des villages importants, possédant des fabriques.

Plusieurs de ces demeures foraines ont brûlé. Rares sont celles qui ont été reconstruites. Il en est qui sont devenues des chalets d'alpage, avec la grange transformée en écurie. Les champs joints au pâturage se distinguent encore par l'absence de pierres et les débris des murs secs qui les clôturaient jadis. L'automobiliste qui se rend en France par la grande route Les Charbonnières-Mouthe, côtoie, sitôt après la douane suisse, le superbe alpage du Pré-Gentet. Il y a moins de cent ans existaient en cet endroit fertile et supérieurement abrité, deux ou trois maisons dont il ne reste pour ainsi dire rien⁹. Les « montagnes » voisines, le Bonhomme et Les Esserts, étaient également des fermes habitées toute l'année.

⁹ S.A. se trompe d'un siècle. Le hameau du Pré-Gentet dut déjà abandonné au début du XVIII^e.

A côté des habitations foraines permanentes, nous avons aussi autrefois des habitations foraines temporaires, comparables aux mayens si répandus dans les Alpes. C'étaient des constructions très simples, situées dans la région des pâturages et entourés d'un certain lot de mas de prés clôturés. Le foin que l'on y récoltait était consommé par le bétail dans l'arrière automne ou au printemps, avant la mise en alpage. Ces établissements, dont on voit encore des traces visibles au lieu dit « Les Mollards » (territoire de L'Abbaye), ont subsisté partiellement aux Petits-Plats, au-dessus de Bois-d'Amont.

Il y a vingt-cinq ans environ, le propriétaire d'une maison foraine me disait à moi-même en parlant de son fils, grand jeune homme âgé de dix-huit à vingt ans : « Oui, c'est un brave garçon, travailleur, rangé, mais un peu drôle, comme tous ceux qui ont été élevés dans les maisons foraines ». Que les forains soient parfois parmi les derniers à introduire chez eux les commodités nouvelles que la technique moderne crée jour après jour, cela est très compréhensible. Mais qu'à l'époque actuelle, le forainisme soit responsable de la mentalité du forain, cela n'est pas admissible, car maintenant, les idées, les modes du jour, tout cela pénètre par le canal des journaux, des livres, jusque dans les demeures les plus écartées. Autrefois le forain vivait seul, aujourd'hui il ne peut se passer de la société ; c'est pourquoi il tend de plus en plus à s'en rapprocher et à abandonner son isolement territorial.

On entend souvent répéter : si les vieux, ceux qui sont morts voici cent ans, revenaient, que diraient-ils en contemplant toutes les choses nouvelles qu'ils auraient sous les yeux ? Oui, que diraient-ils, surtout en constatant que tant de maisons isolées, jadis abondamment habitées, ont été abandonnées ou ont disparu ? Peut-être ne comprendraient-ils pas grand-chose aux explications qu'on leur donnerait sur l'évolution qui s'est produite dans les mœurs, l'industrie, etc., depuis leur départ, et sans doute, après avoir maugréé contre l'insanité des temps nouveaux, s'empresseraient-ils de retourner là-bas !

Sam. AUBERT

Une petite maison (la Rochette) – La Revue du dimanche 30 octobre 1921 –

Pour les civilisés, une maison, c'est un abri, un logement, une demeure. Pour beaucoup d'entre eux, la maison c'est quelque chose de plus encore : c'est un symbole, celui de la famille : une source, en quelque sorte, c'est-à-dire le point de départ d'une génération, le lieu où ont vécu les ancêtres, d'où les jeunes ont essaimé dans le vaste monde. A la maison, on s'y attache et on s'y sent rattaché ; car elle parle non à l'imagination et à l'intelligence, mais avant tout au sentiment par tous les événements qui s'y sont succédé et les souvenirs qu'elle laisse dans le cœur de ceux qui l'habitent et l'ont habitée. Demandez un peu à ceux que les nécessités de la vie ont exilés au loin, ce qu'ils pensent de la maison paternelle, de la demeure des ancêtres. Avec une émotion dans la voix,

ils vous répondront : la maison familiale, mais c'est un lieu sacré, dont on ne parle qu'avec un respect profond, que l'on ne voudrait jamais avoir quitté, auquel mille liens puissants vous enchaînent jusqu'à la fin de vos jours.

C'est de cet œil-là, celui du sentiment, que l'on envisage sa maison, c'est-à-dire celle qui vous appartient en propre ou à laquelle vous rattachent des souvenirs d'enfance ou des rapports d'une intimité particulière.

Mais les maisons, en général celles des autres, on les considère sous un autre angle, savoir celui de la figure qu'elles dont dans le milieu ambiant. A ce point de vue, une maison d'habitation n'est pas autre chose qu'un monument, une œuvre humaine qui s'harmonise bien ou mal avec la nature environnante.

D'une manière générale, tant que l'homme n'a construit des maisons que pour se loger, lui et sa famille, sans idée de profit ou de gain, inconsciemment sans doute, il a été remarquablement inspiré, car ses créations dans ce domaine sont en accord parfait avec les caractères divers des paysages au sein desquels elles ont été édifiées. Par les lignes, le relief, la couleur, elles font un avec eux. Témoins les villages montagnards du Valais et d'ailleurs.

Il en a été tout le contraire dès qu'une pensée de lucre, de profit matériel l'a animé dans ses plans de bâtisse ; qu'a-t-il produit alors, d'une manière générale, si ce n'est des horreurs ou des monstres ? Ainsi les quartiers faubouriens des villes, grandes ou petites, dans la construction desquels nulle esthétique, nul souci d'harmonie n'a présidé, et où l'unique préoccupation a été d'édifier, à toute vitesse, des boîtes pour abriter du matériel humain.

Dans notre haut pays, les maisons anciennes vous ont un aspect robuste et résistant qui s'allie d'une manière heureuse avec la massivité des montagnes et l'âpreté du climat : un air quelque peu sévère qui rappelle celui des noires forêts ; un relief sobre, aux lignes dépourvues de hardiesse, qui trouve son pareil dans l'architecture des crêtes, des côtes du voisinage. Peu ou pas de fantaisie dans leur physionomie, pas de coquetterie dans leurs atours, Partout, c'est l'austère simplicité des paysages.

Pourtant je connais chez nous une maison dont les caractères échappent à cette définition et qui se montre, à tous ceux qui la regardent, sous une figure particulièrement avenante. Située non loin du Sentier, elle s'élève un peu comme une vigie sur une esplanade, bien en vue, ensoleillée à souhait, au pied de la côte escarpée et en cet endroit dénudé. A l'inverse de ses congénères, dont le grand axe se confond avec celui du vallon, elle est orientée en travers, à l'instar des fermes de la montagne neuchâteloise, le pignon faisant face à la route. Toute menue et fluette, voire même un peu écrasée, elle sourit gentiment à quiconque passe auprès.



Cette façade couleur clair de lune, à laquelle on accède par un bout de sentier montant et pierreux, percée de fenêtres proportionnées à sa taille, que le propriétaire a flanquées de volets d'un vert gai, même la minuscule fenêtre du pignon a les siens, cette façade, dis-je, n'est-elle pas unique en son genre, ne personnifie-t-elle pas la demeure montagnarde la plus jolie, la plus délicieuse que l'on puisse rêver ? D'autant plus, cette façade, qu'elle n'a pas la nudité de maintes de ses pareilles. Elle se pare d'un pied de vigne vierge, qui monte avec grâce entre les fenêtres et vient s'épanouir en une frondaison superbe, sous le berceau du toit. En ces temps-ci, cette vigne a pris sa teinte automnale, cette couleur rouge ardente que le soleil avive et rend plus merveilleuse encore.

Ce n'est pas tout ! Un poirier a trouvé place entre les fenêtres du rez-de-chaussée. Oui ! un poirier que l'automne a vu chargé de fruits nombreux d'une taille incroyable, et je présume, excellents. C'est que la petite maison, dans sa situation privilégiée, se rit de ses 1025 m d'altitude. Elle fait face au soleil, à l'ardent soleil de la montagne, et les végétaux qu'elle abrite, se gorgent de ses chauds rayons. Tout auprès, dans le jardin qui lui fait bordure vers le sud-ouest, un pommier est là pour attester lui aussi l'excellence du climat de l'endroit. Je l'ai vu. Les branches pliant sous le faix des fruits rouges, jaunes, gros et beaux à souhait.

Jadis les toits de toutes nos maisons étaient couverts de tavillons, ancelles en langage local, étroites et minces lames de bois obtenues par l'éclatement de billes sciées de longueur et placées en imbrication les unes au-dessus des autres. A l'état de neuf, les ancelles éclatent de blancheur et les toits acquièrent de ce fait une teinte trop crue en dysharmonie complète avec l'ambiance. Peu à peu cependant, sous l'influence du soleil et des intempéries, l'ancelle perd sa blancheur virginale et prend cette couleur grise sobre et seyante qui a été longtemps celle des villages montagnards, des chalets du Jura, considérés de

quelque point surélevé. Pour de multiples raisons, l'ancelle est de plus en plus abandonnée. On lui a substitué le zinc, l'ardoise, la tuile : cette dernière est actuellement très en faveur.

Comme bien d'autres, le toit de la petite maison a changé de couleur un beau jour. De gris qu'il était, il est devenu subitement rouge, non pas de ce rouge ardent et brutal, comme on en voit trop, mais d'un rouge atténué et pâlisant qui s'accorde gentiment avec la teinte de la façade et ne choque pas l'œil.

Toute solitaire qu'elle soit, la petite maison n'est pas une de ces demeures qui s'entourent d'un mur isolant ou d'un rempart de buissons destiné à arrêter même le regard des passants. Non, vous pouvez vous approcher tout auprès et, par exemple, admirer à votre aise les beaux ombrages qui la protègent contre les morsures de la bise. Ces ombrages : des saules géants, dont les tiges robustes s'épanouissent en une multitude de branches élancées rayonnant avec ensemble dans l'espace, telles les inflorescences d'une ombellifère gigantesque. Que d'exubérance, de puissance de vie, de beauté vraiment majestueuse chez ces grands saules qui croissent avec une rapidité déconcertante et vous donnent si vite, à la montagne, de l'ombre souvent superflue, hélas !

Le saule dont il s'agit ici, le saule daphné, est une espèce non indigène dans le Haut-Jura. Seuls les individus femelles se rencontrent chez nous. Nul ne l'ignore, le saule est une plante dioïque, qui possède des fleurs mâles et des fleurs femelles distinctes, mais sur des pieds différents. Tel individu appartient au sexe mâle, son voisin au sexe femelle. Le saule daphné doit avoir été introduit à La Vallée sous la forme d'une bouture détachée d'un pied femelle ; elle a prospéré à merveille et donné naissance par bouturages successifs à la multitudes des individus que l'on retrouve le long des routes, des places, etc., dans notre contrée.

Mais les saules, à l'ombre sévère, ne sont pas seuls à encadrer la petite maison et à faire d'elle une demeure champêtre amène et plaisante. Les dominant tous, et le bâtiment lui-même de nombreuses coudées, un grand sapin, tout droit dans son élancement, tout noir sous son vêtement d'aiguilles, est là... depuis toujours, on pourrait le croire, tant les années, les intempéries, le laissent pareil à lui-même. Le beau, le noble sapin ! Qui l'a planté ? Sans doute, il s'est installé là un beau jour, sous la forme d'une graine fragile que la bonne terre a muée en un modeste brin vert caché dans l'herbe. Nul n'a pris garde à lui d'abord, mais tout doucement, il a pris de la taille, s'est affirmé et est devenu cet être de force et de résistance qui surplombe la petite maison et la prend sous sa protection. Nul doute que ses habitants ne l'aient en sainte vénération, car tel qu'il est, si proche et si grand, n'en fait-il pas partie, de la maison : n'a-t-il pas assisté aux transformations qu'elle a subies, vu les ancêtres s'en aller leur heure venue et les jeunes naître, puis grandir sous son ombrage ? Ainsi on s'attache aux choses, aux êtres de son entourage, on leur prête une âme et on s'émeut, on souffre quand parfois il devient urgent de les supprimer.

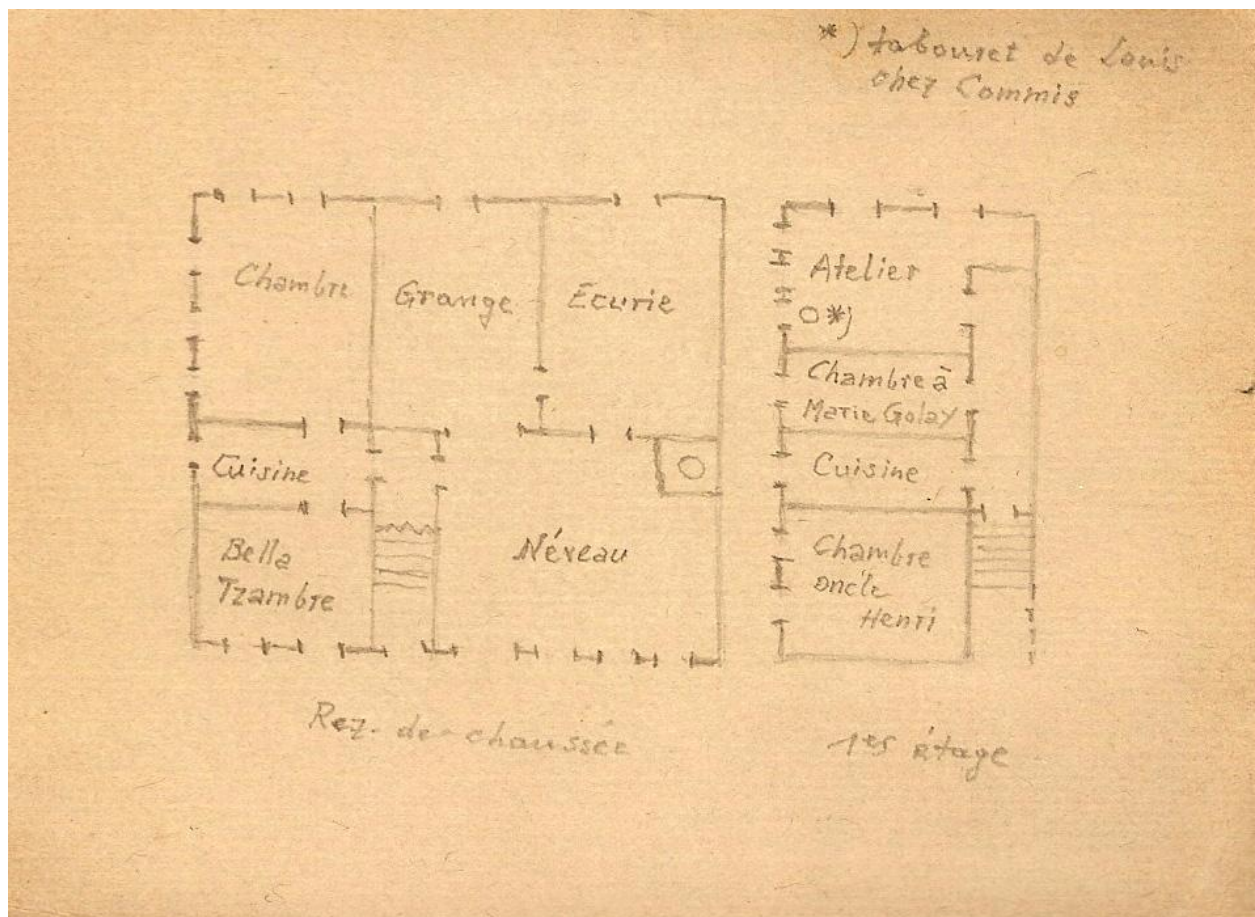
Notre petite maison, dans le pays, on l'appelle – pourquoi ne pas le dire – la Rochette. Ce nom, qui signifie petit rocher, lieu où affleurent les rocs, n'est-il pas fait pour elle ? Elle se dresse, en effet, sur une terrasse soutenue par de petits rochers apparents, au pied d'une pente raide, le long de laquelle s'observent des dalles lisses des grands bancs rocheux presque verticaux, qui constituent le pan sur-oriental de cette longue échine boisée, la côte, partageant la Vallée tout entière en deux combes parallèles superposées.

Si l'on s'en tient au boisement, le segment de côte qui domine la Rochette, est nu comme la main. Entre les dalles longitudinales, rien ne pousse, si ce n'est de l'herbe, une herbe maigre et rude, qui se flétrit sous les ardeurs du soleil estival, pour renaître verte et fraîche au printemps. Est-ce à dire que la forêt soit impuissante à se développer en ces lieux ? Que non pas, elle y a existé tout auprès ; seulement, on l'a détruite jadis et dès lors rien n'a repoussé, tant le sapin et même le hêtre éprouvent de difficultés à se réinstaller en des endroits dépourvus de terre et brûlés par le soleil. On frémit en pensant à l'aspect désolé que présenterait la côte, si sur toute sa longueur, du Pont au Brassus, on lui avait appliqué jadis le même traitement qu'à la section dominant la Rochette.

Mais ce déboisement, tout irrationnel et condamnable soit-il du point de vue économique, vaut à l'œil un tableau d'un charme réel. En effet, si l'on grimpe au-dessus de la Rochette – à vrai dire l'entreprise n'est pas conseillée à des poitrines sujettes à l'oppression – on jouit du haut de la pente d'un panorama dont ne se lassent jamais ceux qui sont profondément attachés à leur petit pays comier et sentent véritablement toute sa beauté. Ce que l'on voit de là-haut ? Mais c'est toute la combe : ses villages aux maisons éparpillées, la rivière tour à tour paresseuse ou pressée, les prairies, les tourbières, le lac, reflétant mille rayons, la Dent-de-Vaulion, sentinelle dressée aux portes du pays, puis tout ce vaste monde de forêts et de pâturages couronné par les croupes du Mont-Tendre, que nous autres parcourons sans cesse en long et en large, été et hiver, parce que nous l'aimons parce que nous sommes des indépendants, qui voulons aller où bon nous semble, à l'aventure, au gré de notre fantaisie. Ah ! le bon, le beau pays que le nôtre et quelles jouissances on éprouve à le parcourir pour le mieux connaître et l'aimer toujours plus...

Petite maison, parmi tes congénères, combien qui envient ton charme discret, ta simple et rustique beauté ! Ceux qui te connaissent et t'admirent, ne te demandent qu'une chose : « demeure telle que tu es, ne change pas ».

Sam. AUBERT



Plan d'une maison à Sur le Crêt à l'Orient.